Manitoba Seniors and
Healthy Aging Secretariat

Annual Report
2006 - 2007

Manitoba

MINISTER RESPONSIBLE
FOR SENIORS

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, Canada
R3C 0V8

The Honourable John Harvard
Lieutenant Governor of Manitoba
Room 235 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting the Annual Report of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat, and the Annual Report of the Manitoba Council on Aging for the fiscal year 2006/07.

Respectfully submitted,

Kerri Irvin-Ross
Minister responsible for Seniors

Manitoba
Health and Healthy Living
Deputy Minister
Room 327 Legislative Building, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 0V8

Honourable Kerri Irvin-Ross
Minister responsible for Seniors

Dear Minister:

I am pleased to present the Annual Report of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat for the fiscal year 2006/07.

Supporting a vision for health, independence and well-being of all Manitoba seniors, the Seniors and Healthy Aging Secretariat has focused on developing partnerships within government and the community. As a result, significant progress has been made in addressing a wide range of issues affecting seniors in this province.

The department continued to develop the capacity of key seniors organizations through the *Advancing Age: Promoting Older Manitobans* strategy. Together with partnering seniors organizations, the Secretariat has also begun to better address the information needs of seniors. The Senior Access program ensures that key stakeholders, professionals and volunteer seniors will be better equipped to assist seniors in accessing the programs and services to which they are entitled.

The Secretariat continued to provide leadership, using a multidisciplinary approach to address elder abuse. Exciting new initiatives in the *Elder Abuse* strategy include organizing the first World Elder Abuse Awareness Day on June 15, 2006 and the development of a safe suite which provides a safe haven for older adults leaving an abusive relationship.

The Secretariat has entered into a partnership with the Public Health Agency of Canada and the World Health Organization to play a leadership role in the Age-Friendly Cities project, which will enhance quality of life for older citizens nationally and internationally. As well, the Secretariat has provided leadership at the Federal/Provincial/Territorial Ministers responsible for Seniors table to develop a parallel initiative to make an age-friendly rural remote communities resource package. These projects will produce tools that will be used by all communities, to enhance quality of life for older adults.

Respectfully submitted,

Arlene Wilgosh

Arlene Wilgosh

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat

Minister's Letter 1

Deputy Minister Letter 3

Introduction 7
Mission and Role 7
Organization 7
Organization Chart (*Effective March 31, 2007*) 9
Accomplishments 10
Seniors and Healthy Aging Secretariat 12
Consultation and Review 12
Community Support and Development 16
Community Support 16
Sustainable Development 19
Costs Related to Capital Assets 19

Financial Report Summary Information

Reconciliation Statement 21
Expenditure Summary 22

Historical Information

Five-Year Expenditure and Staffing Summary by Appropriation 23
Performance Measurement 24
Table A - Seniors Information Line 26
Table B - Seniors Information Line (Types Of Calls) 27
Table C - Seniors Abuse Line (Volume Of Calls) 28
Table D - Types Of Abuse Reported 29

Manitoba Council on Aging

Letter from Chairperson 33
Manitoba Council on Aging 35

Introduction

The Annual Report is organized in accordance with the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat's appropriation structure, as set out in the Main Estimates of Expenditure of the Province of Manitoba for the fiscal year ending March 31, 2007.

The Report includes the following information concerning the Secretariat: its mission and role; consultation and review; community support and development; and the main expenditures at the appropriation level and a five-year historical table indicating expenditures and staffing. Also included is the Annual Report for the Manitoba Council on Aging describing its mandate, organization, policy and issue review and community functions.

Mission and Role

The Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat provides support to the Minister to ensure the needs and concerns of seniors are reflected through a coordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs. The Minister and the Secretariat work with all departments to create an environment within the Province of Manitoba that promotes the health, independence and well-being of all Manitoba seniors.

The overall responsibilities of the Seniors and Healthy Aging Secretariat include:

- Providing leadership to province-wide strategies that promote the interests of older Manitobans, including *Advancing Age: Promoting Older Manitobans* and the *Elder Abuse* strategy;
- Acting in an advisory capacity to government departments;
- Liaising between the provincial government, other levels of government, and organizations serving seniors;
- Performing an education, information and referral function on a wide variety of topics and in differing formats; and
- Providing research and administrative support to the Manitoba Council on Aging.

Organization

As of March 31, 2007, the Secretariat staff consisted of the following nine positions: an Executive Director; a Director of Policy Development; three Consultants; an Elder Abuse Consultant; a Resource Coordinator; an Administrative Secretary and an Administrative Secretary/Manitoba Council on Aging Support person. See the organization chart on page 9.

The Manitoba Council on Aging, an advisory body to the Minister responsible for Seniors, reports to the Minister. The Council receives research and administrative support services from the Secretariat. For further information, see Manitoba Council on Aging on page 35.

The Seniors and Healthy Aging Secretariat is not governed by specific legislation. However, in June 2005, Bill 8 - *The Manitoba Council on Aging Act* was proclaimed. The legislation continues the work of the Manitoba Council on Aging and further supports the efforts of Council in providing advice to the Minister.

Seniors and Healthy Aging Secretariat
Organization Chart *(Effective March 31, 2007)*

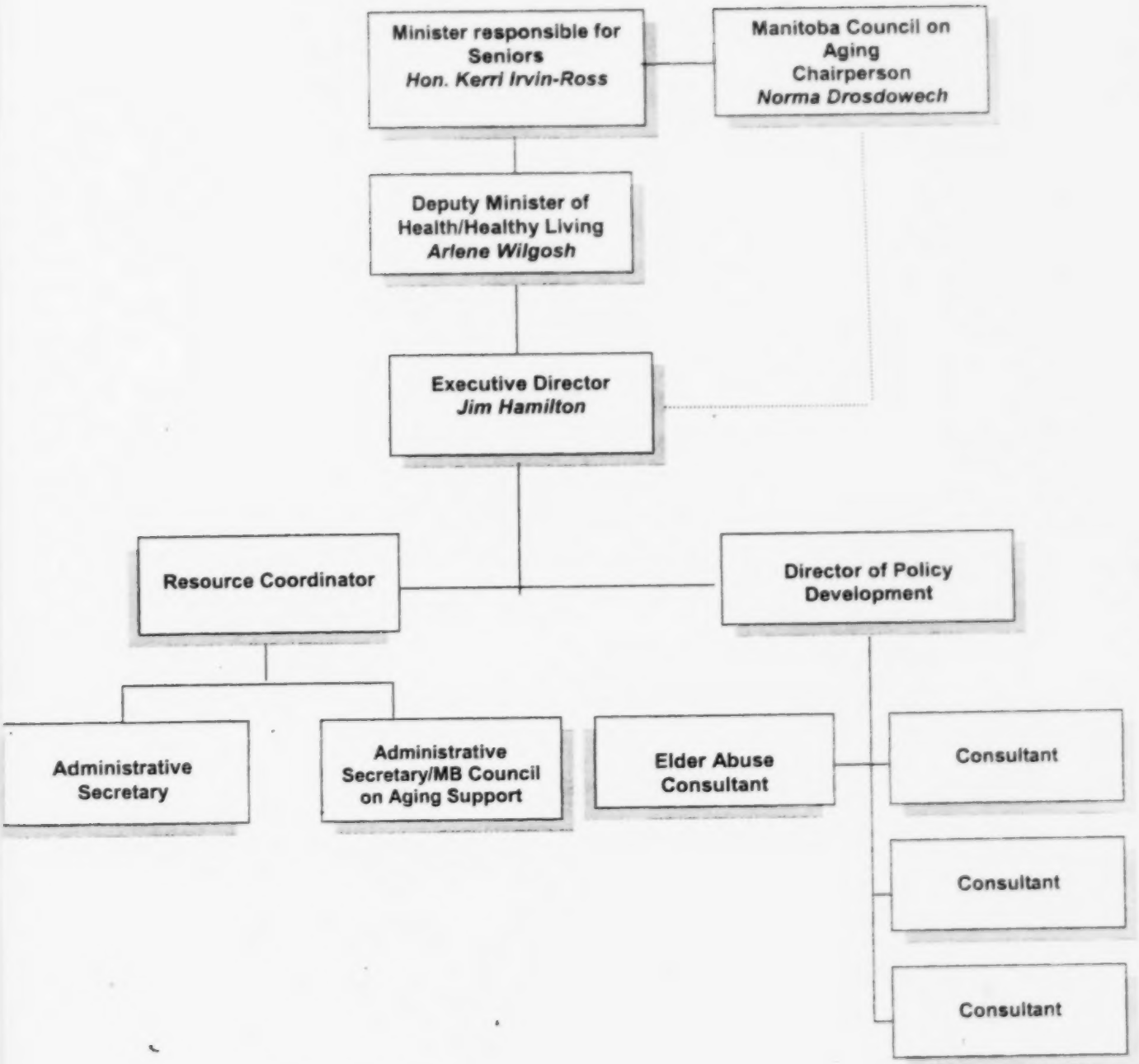

Accomplishments

The provincial strategy, *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*, now in its fourth year, continues to seek input and active participation from provincial departments, other levels of government and seniors organizations, selected seniors known for specific expertise, the academic/research community, and the Manitoba Council on Aging (MCA). The strategy is a collaborative effort to address issues and stimulate initiatives within government and the seniors' community.

The Secretariat provides administrative and research support to the Manitoba Council on Aging. The Secretariat assists with the Council's yearly Recognition Awards celebration, which acknowledges individuals/organizations for their exemplary acts toward seniors.

The Secretariat developed the *Senior Access Resource Manual* in partnership with the Manitoba Society of Seniors. This initiative addresses the information needs of seniors about the benefits to which they are entitled. Components of the program include working with seniors organizations, community resource councils, seniors as peer navigators and key stakeholders to create greater awareness and enhanced access to services.

In partnership with the Public Health Agency of Canada and the World Health Organization, the Secretariat supported the Winnipeg International Workshop on Seniors and Emergency Preparedness held in Winnipeg in February 2007. The Workshop brought together experts in seniors' issues and disaster response planning from around the world to address the needs of older adults during disaster. The conference also explored the contributions that older adults can make during emergencies.

The Secretariat has entered into a partnership with the Public Health Agency of Canada and the World Health Organization to play a leadership role in the Age-Friendly Cities project, which will enhance quality of life for older citizens nationally and internationally. Portage la Prairie is one of the 33 cities to globally support this world project and contribute to the development of a global age-friendly cities guide to be distributed world-wide in October of 2007. As well, Manitoba has provided leadership at the Federal/Provincial/Territorial Ministers responsible for Seniors table to develop a parallel initiative to make an age-friendly rural remote communities resource package. The Secretariat serves on the steering committee and provides leadership to both projects, producing tools that will be used by all communities, to enhance quality of life for older citizens.

The Secretariat continued to provide leadership to a province-wide, multidisciplinary *Elder Abuse* strategy. New initiatives included the development of a provincial network of key stakeholders to raise awareness of elder abuse through public education, professional training and service co-ordination; the development of an elder abuse safe suite initiative to provide a safe haven for older adults leaving an abusive relationship; the launch of a pilot, province-wide elder abuse counseling line to assist older adults affected by elder abuse regardless of where they live in Manitoba; and a continuation of

analysis and research on elder abuse in Manitoba to guide the future of the provincial elder abuse strategy. The first World Elder Abuse Awareness Day on June 15, 2006 was organized by the Secretariat and community groups and was very well attended.

In partnership with Manitoba Justice, Manitoba Health and Healthy Living, and Age and Opportunity, the Secretariat has been involved in the expansion of *SafetyAid*; a program that provides low-income seniors with free basic safety devices. Items such as peepholes and deadbolts as well as forgivable loans for minor home security improvements are provided. The program has been expanded and now includes Brandon, Portage la Prairie, all areas of Winnipeg, Dauphin and the Swan River area. Fall prevention materials are also now included in the program information.

Steps have been taken to ensure that seniors are aware of how to protect themselves against frauds and marketplace scams. The Protect Yourself Fraud Prevention campaign includes a Fraud Awareness calendar which was distributed to seniors groups and organizations throughout Manitoba.

In partnership with the Active Living Coalition for Older Adults in Manitoba (ALCOA-MB) and The Wellness Institute at Seven Oaks General Hospital, the Secretariat announced the *Healthy Aging* strategy. The *Healthy Aging* strategy supports community based delivery of programs and services, enhances education and awareness, and actively engages seniors in physical activity, voluntarism, lifelong learning and social interaction.

The Secretariat supported the Provincial celebration of Seniors' and Elders' Month in October 2006 with an active living/wellness approach as well as many multicultural and intergenerational components. The Minister issued a Proclamation and a province-wide invitation to over 1250 senior serving organizations. Over 50 events were hosted across the province, many of which were listed on the Seniors' and Elders' Month calendar, including the Winnipeg kick-off celebration held at the Rady Jewish Community Centre with over 400 people in attendance.

Working relationships were further developed with provincial departments, regional health authorities, other levels of governments, and the Senior Inter-Agency Network. The Secretariat also increased its presence in rural and northern Manitoba through the satellite office initiative. Staff conducted over 23 meetings and presentations in rural and northern Manitoba during the past year.

Seniors and Healthy Aging Secretariat

The Secretariat's two key functions are consultation and review, and community support and development.

Consultation and Review

Consultation and review is important to government planning and program delivery for seniors. During 2006/07, the Secretariat continued its work in this area.

The objectives were:

- To support government's interest in planning for the current, emerging and future needs of older Manitobans by promoting the Cabinet-endorsed province-wide seniors strategy, *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*;
- To promote the interests of seniors to ensure their needs and concerns are reflected through a co-coordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs;
- To provide a central source of information and referral for seniors and their families, seniors organizations and government.

The expected and actual results for 2006/07 included:

1. Provide leadership within government to respond to the challenges and opportunities of Manitoba's aging population.
    - The Seniors and Healthy Aging Secretariat (SHAS) has progressed with the province-wide strategy, "*Advancing Age: Promoting Older Manitobans*". Now in the fourth year of the strategy, the Secretariat has continued to seek input and active participation from provincial departments, other levels of government; seniors organizations, selected seniors known for specific expertise; the academic/research community; and the Manitoba Council on Aging. The strategy is a collaborative effort to address issues and stimulate initiatives within government and the seniors community. The Secretariat developed key partnerships and moved policy issues affecting older Manitobans forward under *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*. This approach has led to successes in the following:
        - the development of a Healthy Aging strategy.
        - the development of a Falls and Injury Prevention Strategy in partnership with Manitoba Health and Healthy Living.
        - more responsive legislation to better meet the needs of seniors as it relates to reverse mortgages and access to pension funds.
        - design of the *Senior Access Resource Manual* to enhance access to government programs and service.
        - the completion of a comprehensive inventory of provincial programs and services for seniors.
        - progress in a number of areas including transportation, elder abuse, isolation and economic issues.

- $90,000 was provided to seven seniors organizations to further enhance their capacity to assist the Secretariat with the *Advancing Age* strategy. Service agreements were developed with the Aboriginal Seniors Resource Centre, Inc., Age & Opportunity Inc., Creative Retirement Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains, Manitoba Society of Seniors, Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres and the Seniors Transportation Working Group.
- In 2006, Federal-Provincial/Territorial Ministers responsible for Seniors met to discuss issues of mutual concern that cross jurisdictions and sectors. This meeting enabled Ministers to share information on current initiatives and to explore and engage in collaborative measures to address the needs and challenges of an aging population.
- Working groups focused on issues including healthy aging and wellness, social isolation and safety and security (with a focus on abuse of older adults).
- Staff attended regular meetings of Federal-Provincial/Territorial Seniors Officials. The Executive Director currently co-chairs the committee on Healthy Aging and SHAS staff participated on the Safety and Security Working Group and the Social Isolation Working Group.

2. Generate opportunities for effective and appropriate government services, legislation, policy, programs and initiatives that better accommodate the needs of seniors in Manitoba.
   - Throughout 2006/07, SHAS continued to work with various departments across government to ensure relevant factors that have an impact on seniors are considered in program and policy development.
   - The Secretariat provides briefings and analysis for the Minister responsible for Seniors on a range of issues including: elder abuse; legal issues; financial issues; property taxes; housing and shelter benefits; health care and related health issues; emergency preparedness; demographics and planning for an aging population.

3. Promote a culture within government and non-government organizations that promotes a holistic approach in designing and delivering services to seniors.
   - SHAS continued to provide current information and assistance to seniors, their families and interested parties through the province-wide toll-free bilingual Seniors Information Line.
   - SHAS also provided leadership, using a multidisciplinary approach to address elder abuse. Key components of the Secretariat's strategy include the services of an elder abuse consultant, providing leadership in the design and development of regional and community-based response/monitoring teams, education and awareness resources, information, and referral through the Seniors Abuse Line for individuals seeking assistance. Brochures and posters were developed to increase public awareness of elder abuse and the Secretariat's initiatives in this area. Expansion of the *Elder Abuse* strategy includes further support services (e.g. safe suite program and a toll-free counseling line in partnership with Age & Opportunity), research (specifically focused on legislative frameworks to address elder abuse) and the development of a provincial elder abuse network.
   - Consultation with RHAs, all levels of government and community organizations to assist in identifying seniors needs and concerns.

4. More effective delivery of services and clarified role of SHAS as a result of meaningful consultation with government officials and key stakeholders.
   - SHAS liaised with provincial departments, including the Department of Health and Healthy Living; Family Services and Housing; Justice; and Finance, in developing policy and evaluating programs where delivery impacts seniors.
   - The Secretariat also continued to coordinate and chair scheduled meetings of representatives from a variety of seniors organizations and government agencies to discuss timely issues of common concern.
   - The SHAS provided research and administrative support to the Manitoba Council on Aging. The Secretariat assisted the Council at its meetings, researched material for position papers and agenda items, and provided support in the preparation of minutes, correspondence and briefings. Additionally, Secretariat staff reprinted Council's *Manitoba Seniors' Guide*, continued to distribute its educational Fact Sheets, and assisted Council with their Recognition Awards program.

5. More responsive programs and services in rural and Northern Manitoba through staff meetings and presentations with professionals and seniors in each region of the Province.
   - The Secretariat continued to provide satellite office opportunities throughout rural and Northern Manitoba.
   - The Secretariat consulted on a regular basis with RHAs, all levels of government and community organizations to assist in identifying the specific needs and concerns of older adults in the rural and Northern communities.
   - Provided funds, through *Advancing Age* strategy, to the Aboriginal Seniors Resource Centre, as well as the Transportation Working Group, to focus on issues/concerns of the rural and Aboriginal community.

6. Develop province-wide strategies through the use of multidisciplinary and multisectorial round table consultations.
   - SHAS remained current and involved in issues impacting seniors through participation on committees, work with other jurisdictions, and support to the Manitoba Council on Aging.
   - The Secretariat developed key partnerships and moved policy issues forward under *Advancing Age: Promoting Older Manitobans.*
   - Most committees involve direct interaction with seniors and key seniors organizations, which contribute to the fulfillment of the Secretariat's mandate. Participation on these committees affords the Secretariat the opportunity to offer a senior's perspective on a number of issues. Direct interaction with seniors organizations ensures that the Secretariat has opportunities to gain a broader understanding of seniors' issues.
     - Active Living Alliance for Canadians with Disabilities
     - Active Living Coalition of Older Adults (ALCOA)
     - Healthy Aging Strategy Advisory Committee
     - Assisted Living Consultation Group
     - Canadian University Research Alliance
     - *Condominium Act* Review Group
     - Elder Abuse Working Group

- Safe Suite Advisory Committee
- Family Violence Court Steering Committee
- Interdepartmental Advisory Committee on New Urban Development Agreement
- Gay, Lesbian, Bi-sexual and Transgender Education Committee
- Long Term Care Strategy Committee
- Manitoba Age-Friendly Committees
- Manitoba Alzheimer Strategy Overview Committee
- Manitoba Caregiver Network
- Manitoba In Motion
- Manitoba Road Safety Coordinating Committee
- New Horizons Regional Review Committee (RRC)
- Partners Seeking Solutions with Seniors
- Physical Activity Coalition of Manitoba
- Policy Developers Network
- Senior Inter-Agency Network
- Seniors Crime and Safety Network
- Seniors Home Security Working Group
- Seniors Transportation Working Group
- Seniors' and Elders' Day Committee
- Society for Manitobans with a Disability
- University of Manitoba, Gerontology Certificate Program Committee
- University of Manitoba, Centre on Aging – Symposium Committee
- University of Manitoba, Centre on Aging – Advisory Committee
- Will Week: Estate Planning for your Future Committee
- Winnipeg Committee to End Family Violence
- Winnipeg In Motion
- World Elder Abuse Awareness Day Working Committee

Community Support and Development

Community Support

The expected and actual results for 2006/07 included:

1. Enhanced quality of life for seniors who are better informed and able to access services within government and the community, enabling greater independence and healthier lifestyles.
   - The SHAS continued to provide a central source of information and referral for seniors and their families, seniors organizations and government during 2006/07.
   - The toll-free, bilingual Seniors Information Line received approximately 2,524 calls from across the province. Staff offer callers a specialized knowledge of resources and programs for seniors, as well as prompt and individual assistance, where required. Of the 2,524 calls, 27% requested pamphlets or brochures, 28% had questions regarding community living (housing, services for seniors, transportation, legal issues and home repair/maintenance), 19% inquired about financial security, 11% had questions about health care, and 15% were miscellaneous requests.
   - The toll-free, bilingual Seniors Abuse Line received approximately 290 calls in 2006/07. The line allows seniors, family members, service providers and the community-at-large to access information on existing resources, receive assistance in accessing those resources, while respecting the older person's right to self-determination.
   - The Secretariat updated several booklets and developed new educational materials as follows:
     - *The Manitoba Seniors' Guide*, 14th edition, published by the Manitoba Council on Aging was reprinted by the Secretariat in March 2007.
     - *A Legal Information Guide for Seniors*, reprinted in March 2007.
     - *Senior Access Resource Manual*, 1st edition, was developed and printed in March 2007.
   - The Secretariat continued to distribute the following educational materials:
     - *Questions to Ask Your Doctor and Pharmacist*.
     - *A Guide for the Caregiver*.
     - *Emergency Information for Seniors*.
     - *Expect Respect* (an elder abuse pamphlet and poster for seniors).
     - *Working Together to Address Elder Abuse* (pamphlet for professionals).
     - *Safety for Seniors: What You Should Know* (fact sheet on elder abuse).
     - *Using Technology? Positively!* a series of fact sheets to provide readers with a better understanding of using everyday technologies.
     - *A Best Practices Guide for the Prevention of Falls Among Seniors Living in the Community (2001) and An Inventory of Canadian Programs for the Prevention of Falls Among Seniors Living in the Community* (2001).
     - *The Older and Wiser Driver* (1999) published in partnership with Manitoba Transportation & Government Services, Manitoba Public Insurance, Canadian Automobile Association Manitoba and Creative Retirement Manitoba.
     - other printed materials on topics such as active living and wellness, and health care directives.

- Secretariat staff continued to make its library of educational videos available on loan to seniors, service providers, professional groups and students. The tape collection addresses a range of issues including housing design, myths about aging, falls and how to prevent them, telephone fraud and how to recognize and prevent financial abuse.
- The Secretariat created the *Senior Access Resource Manual* to benefit and enhance the well-being of seniors.
- Callers continued to access the Secretariat's Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors through the Seniors Information Line. The registry contains information on all types of seniors housing available in rural Manitoba. Information on Winnipeg housing is available from Age and Opportunity, Inc.

2. Increased awareness of the issues related to abuse of the elderly, including intervention and prevention and the development of strategies to monitor and respond to this abuse at the community level.
   - The Secretariat continued to focus on a concerted, multidisciplinary approach to addressing elder abuse. Key components of the strategy include:
     - an elder abuse consultant;
     - the Seniors Abuse Line;
     - education and awareness;
     - consultation with communities/regions; and,
     - an elder abuse resource coordinator.
   - The elder abuse consultant provides education and awareness sessions and customized training on elder abuse to professional organizations, students and seniors groups. The consultant is also involved in the development of community-based response/monitoring teams to ensure that services and supports for older adults are available and accessible in their own communities. During 2006/07 there were 45 presentations to over 1,935 participants.
   - In 2006, Manitoba's *Elder Abuse* strategy further expanded to include support services such as the safe suite program and a toll-free counseling line in partnership with Age & Opportunity, research (specifically focused on legislative frameworks to address elder abuse) and the development of a provincial elder abuse network. The Secretariat continues to provide an annual grant in the amount of $61,700 to Age and Opportunity, Inc. to support their elder abuse programs and services.

3. Better understanding and awareness of aging, emerging societal issues, and gerontological research amongst the community, government departments and individuals working in the field of aging.
   - Through a number of presentations and workshops, the Secretariat continued to provide presentations for government, academic, service groups and community-based organizations on various topics and issues such as ageism, caregiving, active living, elder abuse and programs and services for seniors.
   - Staff participated in conferences and consultations from a local to a national level throughout 2006/07. The Executive Director attended and co-chaired meetings of the Federal-Provincial/Territorial Committee of Officials (Seniors).

- In partnership with the Public Health Agency of Canada and the World Health Organization, the Secretariat supported the Winnipeg International Workshop on Seniors and Emergency Preparedness held in Winnipeg in February 2007.

4. Strengthened communication with seniors and related community organizations by development of a comprehensive web site, providing accessible information, and facilitating such initiatives as Seniors' and Elders' Month, and World Elder Abuse Awareness Day.
   - The Secretariat continued to maintain its own web site providing accurate and accessible information to seniors and their families, organizations and professionals in the field of aging. The Secretariat received 140,528 hits, and 21,600 downloads from April 1, 2006 to March 31, 2007. Web site: www.gov.mb.ca/shas
   - Information and support was provided to seniors groups to organize Seniors' & Elders' Day celebrations throughout the province during the month of October. In Winnipeg, the Seniors' & Elders' Day Committee organized a celebration at the Rady Jewish Community Centre.
   - The first World Elder Abuse Awareness Day event was held on June 15, 2006. In Winnipeg, the Secretariat and community groups held an event at the Manitoba Legislative Building.
   - Secretariat staff participated in a number of seniors events including the annual general meetings of the Fédération des des aînés franco-manitobains, Age & Opportunity, Creative Retirement, Manitoba Society of Seniors, Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres, a number of Resource Councils and Multi-Purpose Senior Centres throughout the province and the Centre on Aging.
   - The Secretariat provided a grant of $5,100 to Manitoba Society of Seniors (MSOS) as a contribution toward cost of the MSOS 55 Plus Games in June 2006.

Sustainable Development

During fiscal year 2006/07, staff at the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat continued to use recycled paper for the photocopier and fax machines, as well as the printer. The toner cartridges for this equipment were also returned for recycling. All used office paper was sent to the Records Centre for shredding. Newspapers and telephone books were also collected and recycled. Whenever possible, double-sided photocopying was encouraged. A recycling bin for plastic and aluminum was placed in the lunch room and staff were encouraged to make use of this recycling opportunity. In order to reduce utility use, lights were turned off in offices when not in use.

24-1 Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2006/07 $(000s)	FTE	Estimate 2006/07 $(000s)	Variance Over(Under) $(000s)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	540.6	9.00	553.4	(12.8)	
Other Expenditures	227.5		181.8	45.7	
External Agencies	325.8		386.8	(61.0)	
Total Sub-Appropriation	**1,093.9**	**9.00**	**1,122.0**	**(28.1)**	

Costs Related to Capital Assets

This appropriation is responsible for the provision of the amortization of capital assets, and for interest expense related to capital investment borrowing.

24-2 Costs Related to Capital Assets

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2006/07 $(000s)	Estimate 2006/07 $(000s)	Variance Over(Under) $(000s)	Expl. No.
Desktop Services	4.5	4.5	-	
Amortization Expense	3.5	3.5	-	
Total Sub-Appropriation	**8.0**	**8.0**	**-**	

Financial Report Summary Information

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Reconciliation Statement
April 1, 2006 - March 31, 2007

DETAILS	2006/07 ESTIMATES (000's)
2006/07 Main Estimates:	$1,130.0
Main Estimates Authority Transferred From:	Nil
Main Estimates Authority Transferred To:	Nil
2006/07 Estimate	**$1,130.0**

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Expenditure Summary
for fiscal year ended March 31, 2007

Estimate 2006/07 $(000s)		Appropriation	Actual [1] 2006/07 $(000s)	Actual [2] 2005/06 $(000s)	Increase (Decrease) $(000s)	Expl. No.
	24-1	**Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat**				
553.4		a) Salaries and Employee Benefits	540.6	546.6	(6.0)	
181.8		b) Other Expenditures	227.5	199.4	28.1	
386.8		c) External Agencies	325.8	164.9	160.9	3
1,122.0		**Total Appropriation 24-1**	**1,093.9**	**910.9**	**183.0**	
	24-2	**Costs Related to Capital Assets**				
4.5		a) Desktop Services	4.5	4.5	-	
3.5		b) Amortization Expense	3.5	3.5	-	
8.0		**Total Appropriation 24-2**	**8.0**	**8.0**	**-**	
1,130.0		**Total Appropriation 24**	**1,101.9**	**918.9**	**183.0**	

Footnotes:
(1) Actuals for 2006/07 are based on year-end expenditure analysis report.
(2) Prior year's comparative figures have been reorganized where necessary to conform with the presentation adopted for the fiscal year ended March 31, 2007.
(3) Increased funding to support community based seniors organizations.

Historical Information

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Five Year Expenditure and Staffing Summary by Appropriation ($000)
for years ending March 31, 2003 to March 31, 2007

Appropriation	2002/03 [2] FTE	2002/03 [2] $(000s)	2003/04 [2] FTE	2003/04 [2] $(000s)	2004/05 [2] FTE	2004/05 [2] $(000s)	2005/06 [2] FTE	2005/06 [2] $(000s)	2006/07 [1] FTE	2006/07 [1] $(000s)
24-1 Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat	9.00	723.2	9.00	715.8	9.00	725.3	9.00	910.9	9.00	1,093.9
24-2 Costs Related to Capital Assets		15.8		8.0		8.0		8.0		8.0
Total Departmental Expenditures	**9.00**	**739.0**	**9.00**	**723.8**	**9.00**	**733.3**	**9.00**	**918.9**	**9.00**	**1,101.9**

Footnotes:

(1) Actuals for 2006/07 are based on year-end expenditure analysis report.

(2) Prior year's comparative figures have been reorganized where necessary to conform with the presentation adopted for the fiscal year ended March 31, 2007.

SENIORS AND HEALTHY AGING SECRETARIAT
Performance Measurement

The following section provides information on key performance measures for the department for the 2006-07 reporting year. This is the second year in which all Government of Manitoba departments have included a Performance Measurement section, in a standardized format, in their Annual Reports. That process was begun in 2005 with the release of the document, Reporting to Manitobans on Performance, 2005 Discussion Document, which can be found at www.gov.mb.ca/finance/mbperformance.

Performance indicators in departmental Annual Reports are intended to complement financial results and provide Manitobans with meaningful and useful information about government activities, and their impact on the province and its citizens.

Your comments on performance measures are valuable to us. You can send comments or questions to mbperformance@gov.mb.ca.

(A) What is being measured and using what indicator?	(B) Why is it important to measure this?	(C) Where are we starting from (baseline measurement)?	(D) What is the 2006/07 result or most recent available data?	(E) What is the trend over time?	(F) Comments/recent actions/report links
1. The effectiveness of our *Advancing Age: Promoting Older Manitobans* strategy in engaging major senior service organizations to contribute to the government planning and policy development.	Input from well informed seniors organizations will contribute to better program and services for seniors.	In 2003, Cabinet endorsed the *Advancing Age: Promoting Older Manitobans* strategy. Prior, there was no formal mechanism to solicit input of seniors organizations. In 2003, five written reports were received.	In 2006/07, the Secretariat received written perspectives/ reports from seven senior serving organizations. Examples include perspectives on transportation, housing, safety and security. Plans are in place to formalize our data on the number of consultations SHAS facilitates between seniors organizations and government departments.	Increasing. In 2003, five written reports were received.	Manitoba's seniors population is growing and continues to have significant implications for government legislation, policies and programs, thus it is vital to ensure opportunities are available for seniors to contribute to the planning and policy development process.
2. The public's awareness of information and referral services, by measuring the number of calls to the Manitoba Seniors Information Line, and the type of information requested.	To monitor our successes in providing information and referral to clients. Volume of requests and type of information requested will ensure we have accurate and helpful information related to issues of importance to clients.	In 2001, we began to formally record Information Line Data. In 2001/02, 4,383 calls were received.	In 2006/07, the Seniors Information Line received 2,524 calls. Requests for SHAS material and information on housing, financial benefits and health care were the most frequently recorded types of calls.	A decrease in call volume has corresponded to an increase in online activity. Table B outlines the type of information requested. We have begun to collect and analyze data on web site hits and email correspondence. This will be reported in future years.	It is vital Manitoba seniors, their families, and seniors organizations receive timely information, referral and support on issues, services and resources, allowing for informed decision making. SHAS is the central point of contact regarding seniors' issues, programs and policies. Web site: www.gov.mb.ca/shas

(A) What is being measured and using what indicator?	(B) Why is it important to measure this?	(C) Where are we starting from (baseline measurement)?	(D) What is the 2006/07 result or most recent available data?	(E) What is the trend over time?	(F) Comments/recent actions/report links
3. The reach of the *Elder Abuse* Strategy into rural and northern Manitoba by measuring the growth in consultation, community/regional meetings held in or related to rural and northern communities.	To ensure the strategy is relevant to the unique needs and challenges exhibited in each region of the Province.	In 2003, the *Elder Abuse* strategy was approved as a component of the *Advancing Age* strategy. A province-wide strategy was implemented. Development has been tracked since that time.	In 2005/06, the Elder Abuse program was involved in the development of four regional -community based monitoring teams. In 2006/07, these community teams were maintained and two more developed. Elder Abuse Educational/ awareness sessions have occurred on an ongoing basis in each region of the Province.	Our data indicates an increase in the number of requests for the Elder Abuse Consultant(s) to attend rural meetings, present elder abuse awareness sessions, participate in World Elder Abuse Awareness Day activities and rural and northern health fairs. We have also seen a steady increase in the development of Elder Abuse response/ monitoring teams.	The growth in Manitoba's seniors population has significant implications to government and society - the issues for aging populations in rural and northern communities differ in some ways from those in urban areas and it is important that all voices continue to be recognized. SHAS leads government efforts to address the abuse of older adults throughout Manitoba.
4. Awareness of the Manitoba Seniors Abuse Line by measuring the number of calls and the types of elder abuse reported.	Evaluation and analysis of the numbers of calls and the types of abuse being reported provides us with useful, current information regarding the many issues related to elder abuse, which we use to inform policy and programming decisions.	In 1999, we began to record the numbers of calls and the types of abuse that were being reported. In 1999, just over 100 calls were received.	In 2006/07, the Manitoba Seniors Abuse Line received 290 calls. Financial and emotional abuses are the most frequent types of abuse reported.	The Secretariat has recorded a steady increase in the number of abuse calls since 1999. Tables C and D provide a breakdown and analysis of the calls received and the nature of abuse reported.	It is estimated that between 6,000 and 15,000 seniors in Manitoba are victims of some form of elder abuse each year. SHAS staff provides awareness about the Seniors Abuse Line through such activities as: World Elder Abuse Awareness Day; presentations and information sessions; brochures, fact sheets, Manitoba Seniors' Guide and through our web site: www.gov.mb.ca/shas/abuse/index.html

TABLE A
SENIORS INFORMATION LINE

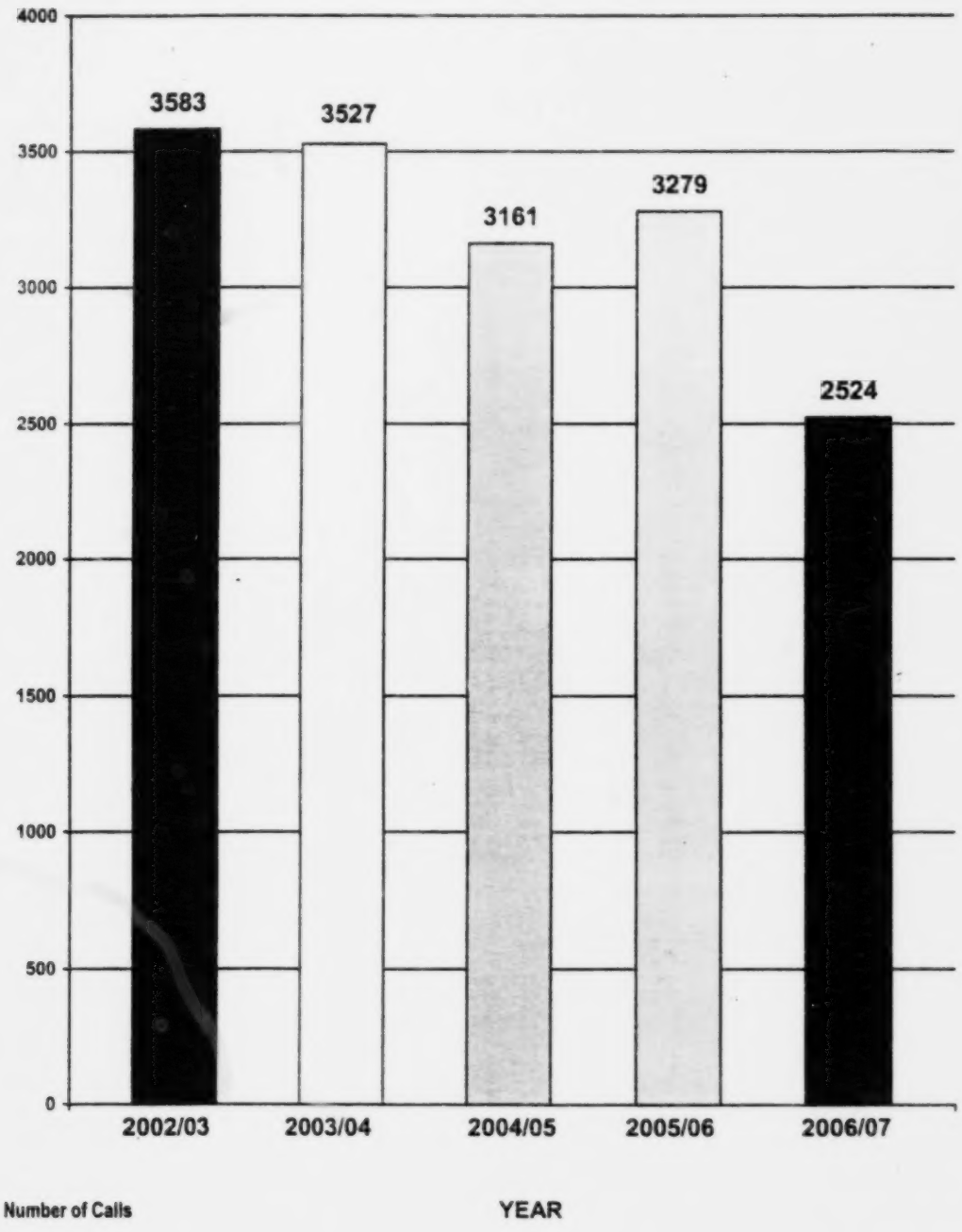

TABLE B
SENIORS INFORMATION LINE (TYPES OF CALLS)

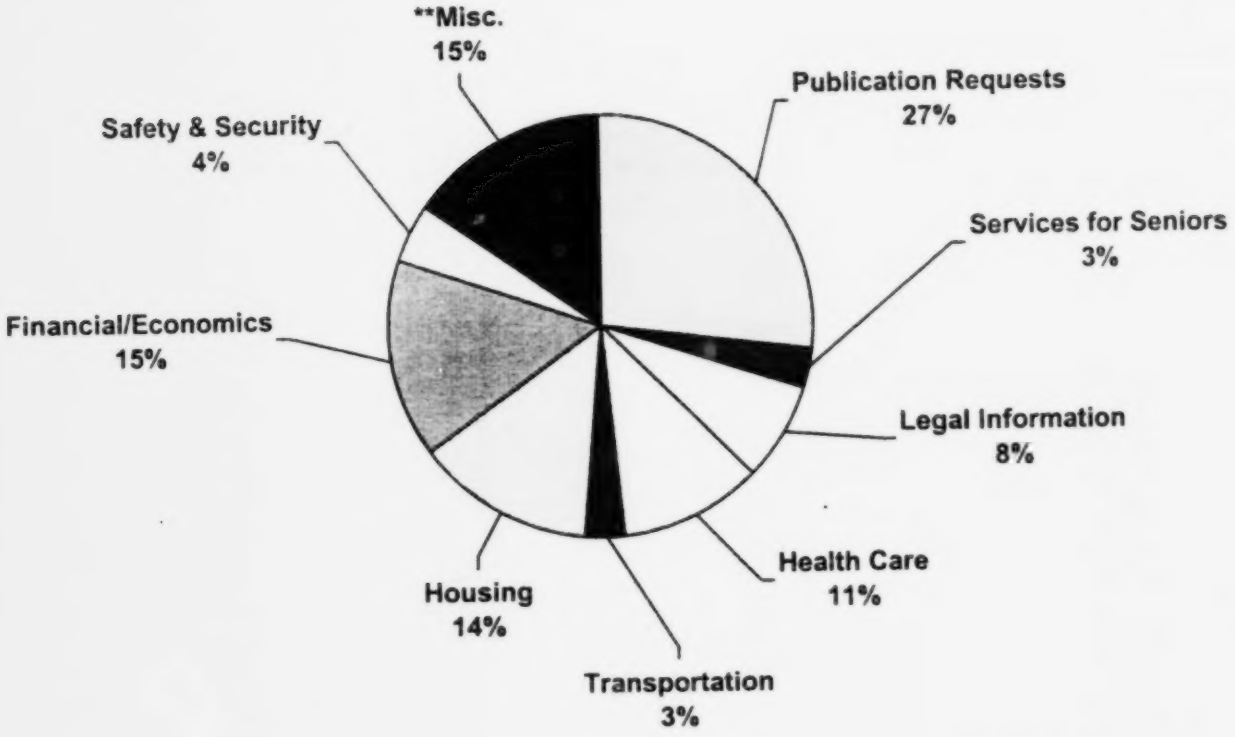

**Misc. Includes:
- Special Events
- ID Cards
- Multiple Requests
- Education & Courses
- Taxes
- City of Winnipeg
- Employments
- Grants
- Misc. Information

TABLE C
SENIORS ABUSE LINE (VOLUME OF CALLS)

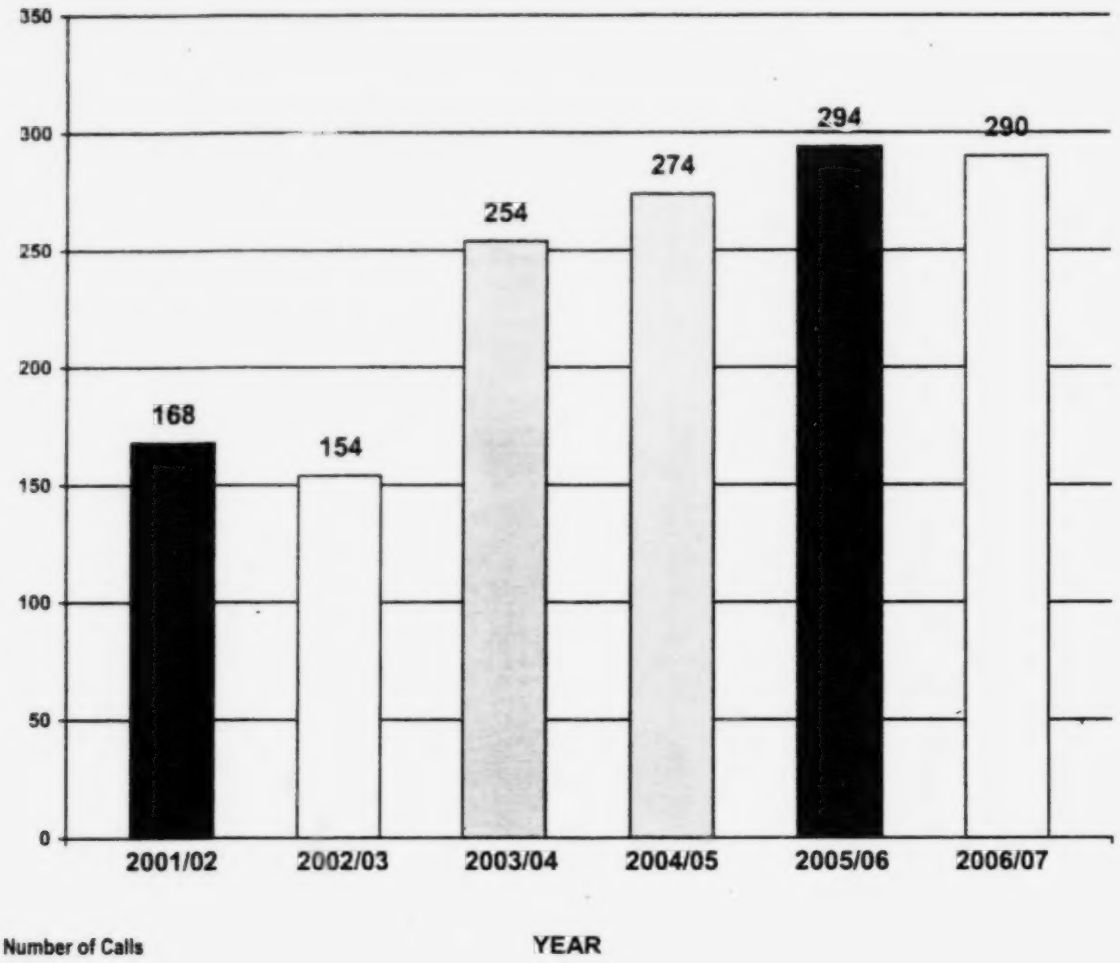

TABLE D
TYPES OF ABUSE REPORTED

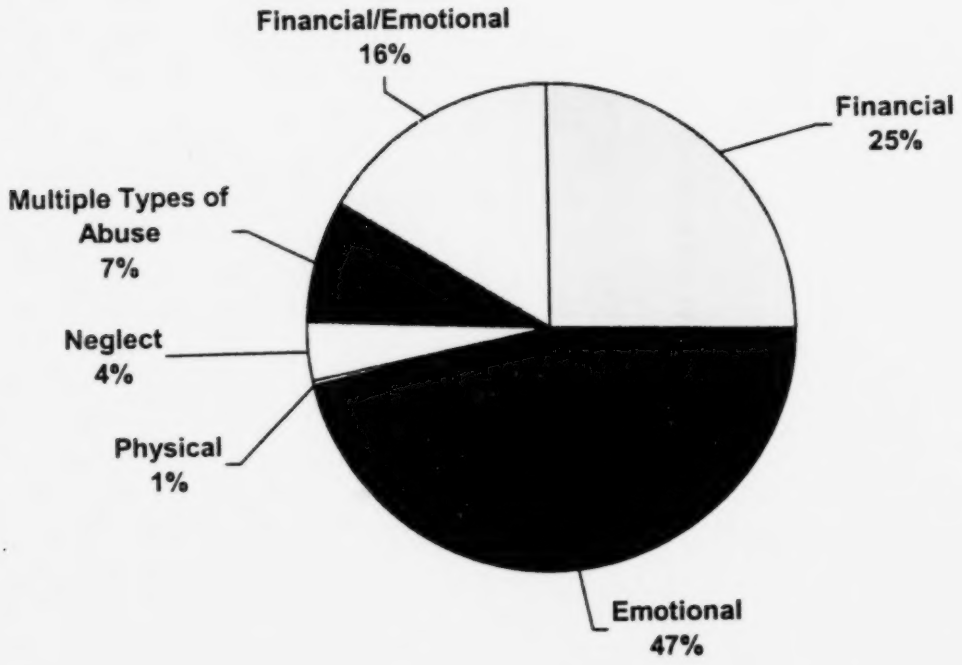

Manitoba Council on Aging

Annual Report
2006 / 2007

Manitoba Council on Aging

822-155 Carlton Street • Winnipeg, MB • R3C 3H8
Telephone (204) 945-2127
Toll-free 1 800 665-6565
Fax (204) 948-2514

Honourable Kerri Irvin-Ross
Minister responsible for Seniors
310 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

Dear Minister:

I am pleased to present the Annual Report of the Manitoba Council on Aging for the fiscal year 2006/07.

In June 2005, Royal Assent was given to *The Manitoba Council on Aging Act*. Members of the Council and seniors across Manitoba welcomed this strong commitment to the importance of the seniors voice in policy and program planning, and the continuing support of the government in addressing current issues and in planning for the future.

As Chair of the Council, I am aware of the dedicated effort of Council members to serve as advisors to the Minister responsible for Seniors. Members are active in seniors organizations within their communities and are advocates for seniors across Manitoba. Each member of the Council serves on one of three core committees: Health Care; Community Living; and Safety and Security. These committees address issues related to the government's *Advancing Age* strategy and bring forward recommendations to the Council at large for their consideration.

The Council has made recommendations to Government on key issues and has worked closely with the Secretariat to address seniors concerns through publications, including the newly revised *Manitoba Seniors' Guide*. I have appreciated my involvement with provincial and national organizations and volunteers who are working to ensure the health and well-being of our aging population. At the annual Recognition Awards Ceremony, held at the legislature during Seniors' and Elders' Month, the Council on Aging honoured individuals and organizations who have enhanced the lives of seniors across Manitoba.

Council members appreciate the ongoing support it receives from the Minister responsible for Seniors and her staff. On behalf of Council, I also want to thank the staff of the SHAS for their commitment to the work of the Manitoba Council on Aging. It is important work that we do together.

Respectfully submitted,

Norma Drosdowech

Norma Drosdowech
Chair, Manitoba Council on Aging

Manitoba Council on Aging

The Manitoba Council on Aging is an advisory body to the Minister responsible for Seniors. The Council ensures that a senior's perspective is reflected in government programs and policies that relate to seniors.

The Council is responsible for:

- providing the Minister with information and advice about;
  - the aging process and its implications for all age groups in Manitoba.
  - programs, services, policies and legislation that relate to the aging process and the needs and interests of older Manitobans.

- promoting awareness and understanding of the aging process and its implications for all age groups in Manitoba.

The Advisory Council originally reported through the provincial gerontologist to the Minister of Health. In May of 1994, Council began reporting directly to the Minister responsible for Seniors. The change was made to consolidate activities related to seniors and to reflect the broader range of issues, beyond the health care sector, relevant to seniors in Manitoba.

The *Manitoba Council on Aging Act* received Royal Assent in June 2005 and provides a legislative foundation for the work of the Council. This legislation ensures that government continues to seek input from Manitoba seniors and that the Manitoba Council on Aging will remain an integral part of government planning and decision making in the future.

The Council is composed of up to fifteen members, including the chairperson and vice-chairperson, appointed by the Minister responsible for Seniors. Members are drawn from a cross-section of geographic, ethnic and community-service backgrounds in Manitoba.

The Council held five meetings in 2006/07, including a 2-day meeting in Pine Falls. The Council has met with the Minister to consider issues of importance to seniors and the Chair of Council meets regularly with the Minister.

Committees are formed in response to emerging issues or concerns that affect seniors.

During this year, Council received research and administrative support from the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat totaling $97,700.

The objectives were:

- To provide the Minister responsible for Seniors with recommendations on programs, policies or proposals.
- To consult with seniors consistent with the role of advising the Minister on issues.
- To advise the government on how to best accommodate the changing age structure of Manitoba's population in all aspects of government activity.
- To increase public awareness and understanding of the aging process and its implications.

The expected and actual results for 2006/07 included:

1. Stronger government policy, programs and services which meet the needs of seniors.
   - The Council addressed the following issues during 2006/07: core funding for non-profit seniors groups; seniors housing needs; health issues; ageism; *Advancing Age* strategy; addictions; access to rural health services; transportation; specific concerns of senior women and immigrant issues.

   - Council established the following sub-committees during 2006/07:
     - Health
     - Community Living
     - Safety & Security
     - Recognition Awards
     - Ethnocultural Seniors Issues Committee

   - The Council has submitted papers on a number of these issues to the Minister responsible for Seniors and will continue to make recommendations to the Minister by letter, memo and through discussion papers.

2. Greater opportunity for government to receive information from seniors on a regular basis.
   - Council members participated at the Public Trustee consultations; Centre on Aging Spring Symposium; Senior Inter-Agency Network; the U. of M's social isolation workshop; Seniors' and Elders' Day Planning Committee; FAFM; Partners Seeking Solutions; Winnipeg Regional Health Authority Consultation Committee; ALCOA; Federal consultation on Planning for An Aging Population; Manitoba Committee of Seniors; Consultation with Social Development Canada together with the SHAS; Budget consultations with UNPAC on senior women and the economy; World Elder Abuse Awareness Day Working Group.
   - In addition, the Chair made presentations at the Spring Symposium of the Centre on Aging; the Manitoba Association of Multi-purpose Senior Centres, Creative Retirement's AGM, Carman Active Living Centre's AGM, Housing Managers Conference and Concordia Hospital's Nursing Conference.

3. Increased public knowledge and understanding of the aging process and its implications for all age groups in Manitoba.
   - The Council reprinted the *Manitoba Seniors' Guide*, 14th edition in March 2007. This Guide provides the public with information on a range of resources and programs for Manitoba seniors.
   - Council continued to provide its Fact Sheets for Manitoba Seniors online at www.gov.mb.ca/shas and to mail copies upon request.
   - Council has developed a handbook for members of the Manitoba Council on Aging.

4. Enhanced quality of life for seniors with increased awareness of services in government and in the community.
   - The Manitoba Council on Aging Recognition Awards were presented by the Minister responsible for Seniors and the Chair of the Council. There were seven individual award winners; three organization awards and sixteen Honourable mention recipients. They included organizations, professional staff and individual seniors who have enhanced the quality of life for Manitoba seniors and who reflect a positive attitude towards Manitoba seniors.
   - This year marked the second presentation of the Murray R. Smith Award. Murray Smith was the Chair of Manitoba Council on Aging from 2001/02. The award was created in honour of his many years of distinguished community service and advocacy on behalf of seniors.
   - Many members participated in the Seniors' and Elders' Day celebration at the Rady Jewish Community Centre along with special events held throughout the province during Seniors' and Elders' Month in October. The Chair served on the Pharmacare Review Committee, the Assisted Living Review Committee, The Centre on Aging strategic planning committee, and participated in the Emergency Preparedness Conference held in Winnipeg in February 2007. Members of the Council also attended the first World Elder Abuse Awareness Day held at the Legislature. Council members attended the Creative Retirement luncheon, the Good Neighbours Fundraising dinner and the annual general meetings of a number of organizations in their communities.
   - The Council disseminated the *Manitoba Seniors' Guide* to a number of senior serving organizations, seniors, their families and others interested in programs and resources for seniors.

Secrétariat manitobain du mieux-être
des personnes âgées et du vieillissement
en santé

Rapport annuel
2006 - 2007

Manitoba

MINISTRE DÉLÉGUÉE
À LA SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

L'honorable John Harvard
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et celui du Conseil manitobain du vieillissement pour l'exercice 2006-2007.

Veuillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

La ministre déléguée à la Situation des personnes âgées,

Kerri Irvin-Ross

Manitoba

Santé et Vie saine
Sous-ministre
Palais législatif, bureau 327, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 0V8

Madame Kerri Irvin-Ross
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2006-2007 du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

Le Secrétariat, dont la vision est de favoriser la santé, l'indépendance et le mieux-être chez tous les aînés du Manitoba, s'est concentré sur l'établissement de partenariats au sein du gouvernement et avec la communauté. Il a ainsi pu faire de grands progrès en vue de régler un certain nombre de questions touchant les personnes âgées de la province.

Le Secrétariat a continué de s'appuyer sur la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » afin de renforcer les capacités des principales organisations de personnes âgées. Avec l'aide des organisations de personnes âgées avec lesquelles il collabore, le Secrétariat a su mieux répondre aux besoins des aînés en matière d'information. Le programme d'accès pour les aînés permet aux principaux intervenants, aux professionnels et aux aînés bénévoles d'être plus à même d'aider les personnes âgées à se prévaloir des programmes et services auxquels elles ont droit.

De plus, le Secrétariat a continué d'exercer un leadership grâce à une approche pluridisciplinaire afin de lutter contre la violence faite aux personnes âgées. Parmi les nouvelles initiatives liées à la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées qui suscitent l'enthousiasme figurent la première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées tenue le 15 juin 2006 et la création d'un programme de refuges d'urgence visant à offrir un lieu sûr aux adultes âgés qui quittent une relation de violence.

Par ailleurs, le Secrétariat a formé un partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé afin de jouer un rôle de premier plan dans le cadre du projet « Villes-amies » des aînés, qui permettra d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées du pays et d'ailleurs. En outre, le Secrétariat a fait preuve de leadership lors de la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées en vue de réaliser un projet parallèle visant à élaborer une trousse de ressources concernant les collectivités rurales ou éloignées adaptées aux aînés. Ces projets permettront de créer des outils dont toutes les collectivités pourront se servir pour améliorer la qualité de vie des adultes âgés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Arlene Wilgosh

Table des matières

TITRE — PAGE

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Lettre de la ministre 1

Lettre de la sous-ministre 3

Introduction 7
Mission et rôle 7
Organisation 8
Organigramme (*au 31 mars 2007*) 9
Réalisations 10
Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé 12
Consultation et examen 12
Soutien et développement communautaires 17
Développement durable 21
Coûts liés aux immobilisations 21

Résumé du rapport financier
Conciliation 22
Sommaire des dépenses 23

Historique
Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années par affectation budgétaire 24
Mesure du rendement 25
Tableau A – Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées 28
Tableau B – Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées (Type d'appels) 29
Tableau C – Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements (Nombre d'appels) 30
Tableau D – Types de mauvais traitements signalés 31

Conseil manitobain du vieillissement
Lettre de la présidente 35
Conseil manitobain du vieillissement 37

Introduction

Le présent rapport annuel est organisé en fonction de la structure établie pour l'affectation des crédits budgétaires au Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, conformément au Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet du Secrétariat : mission et rôle, consultation et examen, soutien et développement communautaires, principales dépenses relatives aux crédits affectés et tableau indiquant les dépenses et la dotation en personnel sur cinq ans. Il comprend également le rapport annuel du Conseil manitobain du vieillissement qui explique son mandat et son organisation, fait un examen des politiques et des questions d'intérêt et donne la liste des activités communautaires auxquelles le Conseil a pris part.

Mission et rôle

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé aide la ministre à faire en sorte que les besoins et les préoccupations des personnes âgées soient pris en compte dans un cadre harmonisé et complet qui comprend la législation, la politique publique et les programmes. La ministre et le Secrétariat collaborent avec tous les ministères pour instaurer un environnement qui favorise la santé, l'indépendance et le mieux-être de toutes les personnes âgées de la province du Manitoba.

Voici les responsabilités générales du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé :

- jouer un rôle de chef de file dans les stratégies provinciales qui font la promotion des intérêts des Manitobains âgés, y compris la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » et la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées;
- jouer un rôle consultatif auprès des ministères;
- faire la liaison entre le gouvernement provincial, les autres ordres de gouvernement et les organisations qui sont au service des personnes âgées;
- fournir des services d'éducation, d'information et d'aiguillage sur une vaste gamme de sujets et de différentes manières;
- offrir un soutien en recherche et en administration au Conseil manitobain du vieillissement.

Organisation

Au 31 mars 2007, le personnel du Secrétariat comprenait les neuf personnes suivantes : un directeur administratif, une directrice de l'élaboration des politiques, trois conseillères, une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, une coordonnatrice des ressources, une secrétaire administratif et une secrétaire administratif et de soutien au Conseil manitobain du vieillissement. Voir l'organigramme à la page 9.

Le Conseil manitobain du vieillissement, un organisme consultatif qui relève de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, bénéficie d'une aide à la recherche et d'un soutien administratif fournis par le Secrétariat. Vous trouverez d'autres renseignements sur le Conseil manitobain du vieillissement à la page 37.

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé n'est pas régi par une loi particulière. Cependant, en juin 2005, le projet de loi 8, la *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement*, a été adopté. Cette loi vise à confirmer le travail du Conseil manitobain du vieillissement et à soutenir les efforts de celui-ci dans son travail auprès de la ministre.

Organigramme (au 31 mars 2007) du Secrétariat du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

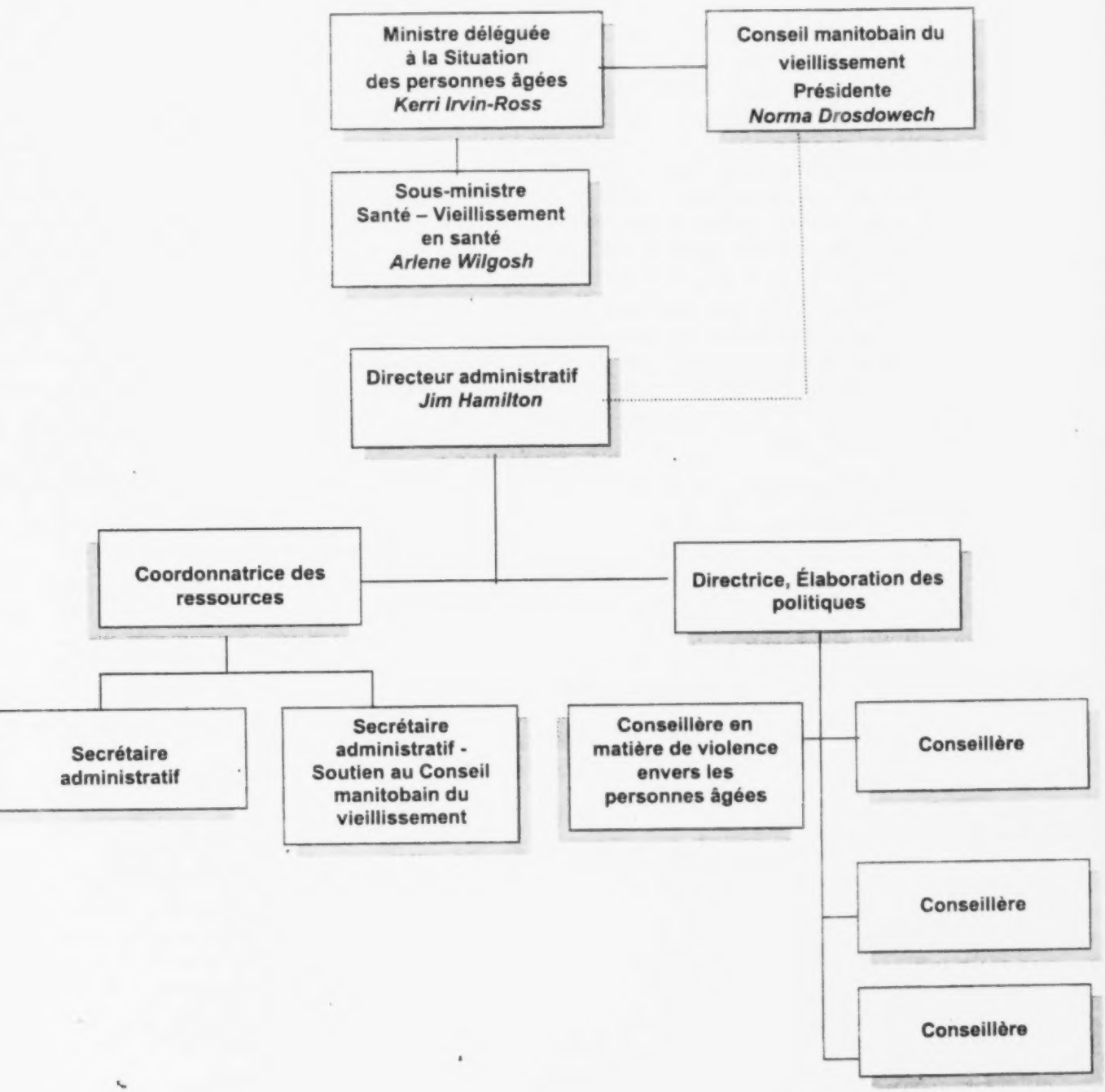

Réalisations

La stratégie provinciale « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba », qui en est à sa quatrième année, continue de faire appel aux suggestions et à la participation active des ministères provinciaux, des autres ordres de gouvernement, des organisations de personnes âgées, d'aînés ayant des compétences particulières, du milieu universitaire, du secteur de la recherche et du Conseil manitobain du vieillissement. Elle est le résultat d'un effort conjoint pour s'attaquer à certains problèmes et stimuler la création de projets au gouvernement et dans la communauté des aînés.

Le Secrétariat offre un soutien en matière d'administration et de recherche au Conseil manitobain du vieillissement. Il aide le Conseil à organiser sa cérémonie annuelle de remise des prix de mérite, qui soulignent les actions exemplaires de personnes et d'organisations envers les personnes âgées.

Le Secrétariat a élaboré le *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées* en partenariat avec la Manitoba Society of Seniors. Ce guide vise à renseigner les personnes âgées sur les avantages auxquels elles ont droit. On compte mettre à contribution les organisations de personnes âgées, les conseils de ressources communautaires et les aînés eux-mêmes en tant que conseillers de leur pairs et principaux intéressés afin de bien faire connaître les services et d'améliorer l'accès à ceux-ci.

En partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé, le Secrétariat a apporté son soutien à l'atelier international sur les mesures d'urgence et les aînés tenu à Winnipeg en février 2007. L'atelier visait à réunir des experts des questions touchant les aînés et de la planification des interventions en cas de catastrophe des quatre coins du monde pour qu'ils discutent des besoins des aînés pendant une catastrophe. Les contributions que les aînés peuvent apporter pendant une situation d'urgence ont également été explorées.

Par ailleurs, le Secrétariat a formé un partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé afin de jouer un rôle de premier plan dans le cadre du projet « Villes-amies » des aînés, qui permettra d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées du pays et d'ailleurs. Portage-la-Prairie figure parmi les 33 villes qui soutiendront ce projet à l'échelle mondiale et qui participeront à l'élaboration d'un guide mondial sur les villes-amies des aînés qui sera distribué dans le monde entier en octobre 2007. De plus, le Manitoba a fait preuve de leadership lors de la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées en vue de réaliser un projet parallèle visant à élaborer une trousse de ressources concernant les collectivités rurales ou éloignées adaptées aux aînés. Le Secrétariat fait partie du comité directeur et joue un rôle prépondérant dans ces deux projets qui permettront de créer des outils dont toutes les collectivités pourront se servir pour améliorer la qualité de vie des adultes âgés.

Le Secrétariat a continué de diriger la stratégie provinciale pluridisciplinaire de lutte contre la violence envers les personnes âgées. Parmi les nouvelles initiatives liées à la stratégie figurent la création d'un réseau provincial d'intervenants clés chargé de sensibiliser le public aux mauvais traitements envers les personnes âgées grâce à la

diffusion d'information, à la formation professionnelle et la coordination des services, l'établissement d'un programme de refuges d'urgence visant à offrir un lieu sûr aux adultes âgés qui quittent une relation de violence, le lancement, à titre de projet pilote, d'une ligne téléphonique provinciale permettant aux adultes âgés victimes de mauvais traitements au Manitoba d'obtenir des conseils et la poursuite des analyses et des recherches sur la violence envers les personnes âgées au Manitoba, qui détermineront l'orientation future de la stratégie provinciale de lutte contre la violence envers les aînés. De plus, le Secrétariat a organisé, en collaboration avec des groupes communautaires, la première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées. Cette journée s'est tenue le 15 juin 2006 et a connu beaucoup de succès.

Le Secrétariat, conjointement avec Justice Manitoba, Santé Manitoba, Vie saine et Perspectives des aînés, a contribué à l'expansion du programme SécurAide, qui offre gratuitement aux aînés à faible revenu des dispositifs de sécurité élémentaires. Ces personnes peuvent faire installer un judas ou une serrure à pêne dormant sur leur porte et obtenir des prêts-subventions pour apporter de petites améliorations à leur domicile afin de le rendre plus sécuritaire. Le programme est maintenant offert à Brandon, à Portage-la-Prairie, dans toute la ville de Winnipeg, à Dauphin et dans la région de Swan River. De plus, la documentation fournie dans le cadre du programme inclut maintenant la prévention des chutes.

Des mesures ont été prises afin que les aînés sachent se protéger contre la fraude et les manœuvres de vente frauduleuses. La campagne de prévention de la fraude intitulée « Protégez-vous » comprend un calendrier de sensibilisation à la fraude, qui a été distribué aux groupes et organisations de personnes âgées de toute la province.

En partenariat avec la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s au Manitoba et le Wellness Institute du Seven Oaks General Hospital, le Secrétariat a lancé une stratégie de vieillissement en santé. Cette stratégie soutient la prestation de programmes et de services à l'échelle locale, favorise la diffusion d'information et la sensibilisation et encourage activement les personnes âgées à faire de l'activité physique et du bénévolat, à pratiquer l'apprentissage continu et à avoir des interactions sociales.

De plus, le Secrétariat a soutenu les manifestations provinciales liées au Mois des aînés et des anciens en octobre 2006 en mettant l'accent sur la vie active et le mieux-être et en organisant de nombreuses activités multiculturelles et intergénérationnelles. La ministre a pris une proclamation et a lancé une invitation à plus de 1 250 organisations vouées aux personnes âgées dans la province. Plus de 50 activités ont eu lieu un peu partout dans la province. Bon nombre d'entre elles figuraient au calendrier du Mois des aînés et des anciens, comme la cérémonie inaugurale tenue au Rady Jewish Community Centre de Winnipeg à laquelle plus de 400 personnes ont assisté.

Les relations de travail se sont développées encore davantage avec les ministères provinciaux, les offices régionaux de la santé, les autres ordres de gouvernement et le Groupe interorganismes pour les personnes âgées. Le Secrétariat a aussi accru sa présence dans les régions rurales et le Nord du Manitoba grâce à l'établissement de bureaux satellites. Le personnel a animé plus de 23 réunions et présentations dans les régions rurales et le Nord du Manitoba au cours du dernier exercice.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Les deux principales fonctions du Secrétariat sont, d'une part, la consultation et l'examen et, d'autre part, le soutien et le développement communautaires.

Consultation et examen

La consultation et l'examen sont importants pour la planification gouvernementale et la prestation de programmes à l'intention des personnes âgées. Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secrétariat a poursuivi son travail dans ce domaine.

Objectifs

- soutenir le rôle du gouvernement dans la planification des besoins actuels, nouveaux et futurs des personnes âgées du Manitoba en faisant connaître la stratégie provinciale « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » que le Cabinet a approuvée;
- promouvoir les intérêts des personnes âgées de sorte que leurs préoccupations et leurs besoins soient pris en compte dans un cadre harmonisé et complet qui comprend la législation, la politique publique et les programmes;
- fournir une source centralisée d'information et d'aiguillage pour les personnes âgées et leurs familles, les organisations de personnes âgées et le gouvernement.

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2006-2007

1. Jouer un rôle de chef de file au gouvernement pour aider celui-ci à bien s'occuper des problèmes des personnes âgées du Manitoba et des possibilités qui existent pour elles.
   - Le Secrétariat a fait des progrès en rapport avec la stratégie provinciale « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba », qui en est maintenant à sa quatrième année. Il a continué de consulter et de mettre activement à contribution les ministères provinciaux, les autres ordres de gouvernement, les organisations de personnes âgées, les aînés ayant des compétences particulières, le milieu universitaire, le secteur de la recherche ainsi que le Conseil manitobain du vieillissement. La stratégie est le résultat d'un effort conjoint et vise à s'attaquer aux problèmes et à stimuler la création de projets au gouvernement et dans la communauté des aînés. Le Secrétariat a formé des partenariats importants et a fait avancer des questions politiques dans le cadre de la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba ». Cela lui a permis de :
     - élaborer une stratégie de vieillissement en santé;
     - élaborer une stratégie de prévention des chutes et des blessures en partenariat avec Santé Manitoba et Vie saine;
     - de mieux adapter la législation aux besoins des personnes âgées en matière de prêts hypothécaires inversés et d'accès aux caisses de retraite;
     - concevoir le *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées* qui vise à faciliter l'accès aux programmes et services gouvernementaux;

- faire un inventaire complet des programmes et services provinciaux destinés aux personnes âgées;
- faire avancer diverses questions, comme le transport, les mauvais traitements envers les personnes âgées, l'isolement et les questions économiques.

- Des fonds totalisant 90 000 $ ont été versés à sept organisations afin de renforcer leur capacité d'aider le Secrétariat à réaliser la stratégie « En avant les années ». Des ententes de services ont été conclues avec l'Aboriginal Seniors Resource Centre, Perspectives des aînés inc., Action Retraite Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Manitoba Society of Seniors, la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres et le groupe de travail sur le transport des personnes âgées.
- En 2006, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées se sont réunis pour discuter de questions d'intérêt commun dépassant les limites des administrations et des secteurs. Cette rencontre a permis aux ministres d'échanger des renseignements sur les initiatives en cours et d'explorer les possibilités de collaboration pour répondre aux besoins d'une société vieillissante et régler les problèmes qui la touchent.
- Des groupes de travail se sont penchés sur des questions telles que le vieillissement en santé et le mieux-être, l'isolement social et la sécurité (en particulier les mauvais traitements infligés aux personnes âgées).
- Le personnel a assisté aux réunions ordinaires du Comité fédéral-provincial-territorial des hauts fonctionnaires (Aînés). Le directeur administratif est le coprésident actuel du comité sur le vieillissement en santé, et le personnel du Secrétariat a participé au groupe de travail sur la sécurité et au groupe de travail sur l'isolement social.

2. Créer des occasions d'élaborer des lois, des politiques, des programmes, des initiatives et des services gouvernementaux efficaces et appropriés afin de bien répondre aux besoins des personnes âgées du Manitoba.
   - Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secrétariat a continué de collaborer avec divers ministères pour faire en sorte que les facteurs utiles ayant une incidence sur les personnes âgées soient pris en compte pour l'élaboration des programmes et des politiques.
   - Le Secrétariat informe la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées et lui fournit des analyses sur diverses questions, dont les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, les questions juridiques, les questions financières, les impôts fonciers, les prestations de logement, les soins de santé et les questions connexes, les mesures d'urgence, les données démographiques et la planification en prévision du vieillissement de la population.

3. Promouvoir, auprès des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, une culture favorisant une approche globale pour la conception et la prestation des services destinés aux personnes âgées.
   - Le Secrétariat a continué de fournir des renseignements à jour et du soutien aux personnes âgées, à leurs familles et aux parties intéressées au moyen de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées, un service bilingue offert gratuitement dans toute la province.

- En outre, le Secrétariat a joué un rôle de chef de file en adoptant une démarche pluridisciplinaire pour lutter contre la violence envers les personnes âgées. Parmi les éléments clés de la stratégie du Secrétariat, mentionnons les services d'une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, le leadership exercé pour la conception et la création d'équipes d'intervention et de surveillance à l'échelle communautaire et régionale, les ressources destinées à sensibiliser et à renseigner les gens et l'aiguillage effectué grâce à la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements. Des brochures et des affiches ont été conçues pour sensibiliser davantage le public à la violence envers les personnes âgées et faire connaître les initiatives du Secrétariat dans ce domaine. On a élargi la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées notamment en ajoutant des services de soutien (p. ex. le programme de refuges d'urgence et la ligne de consultation téléphonique sans frais établie en collaboration avec Perspectives des aînés), en effectuant des recherches (axées sur les lois régissant les mauvais traitements envers les personnes âgées) et en créant un réseau provincial voué à la lutte contre la violence envers les personnes âgées.
- Le Secrétariat a consulté les offices régionaux de la santé, tous les ordres de gouvernement et les organisations communautaires afin de bien définir les besoins et les préoccupations des personnes âgées.

4. Améliorer la prestation des services et clarifier le rôle du Secrétariat à la suite de consultations constructives auprès des représentants gouvernementaux et des principaux intervenants.
   - Le Secrétariat a entretenu des liens avec les ministères provinciaux – notamment les ministères de la Santé et de la Vie saine, des Services à la famille et du Logement, de la Justice ainsi que des Finances – en vue d'élaborer des politiques et d'évaluer les programmes qui ont une incidence sur les personnes âgées.
   - Le Secrétariat a continué de coordonner et de présider les réunions régulières des représentants de différents organismes gouvernementaux et organisations de personnes âgées afin de discuter de questions d'actualité et d'intérêt commun.
   - Le Secrétariat a offert un soutien en matière d'administration et de recherche au Conseil manitobain du vieillissement. Il a prêté assistance au Conseil lors de ses réunions, a fait des recherches de documents pour des exposés de position et des points à l'ordre du jour des réunions et a aussi contribué à la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance et de documents d'information. En outre, le personnel du Secrétariat s'est occupé de la réimpression du *Guide des aînés du Manitoba*, a poursuivi la distribution des feuilles de renseignements du Conseil et a donné un coup de main à celui-ci pour son programme de prix de mérite.

5. Élaborer des programmes et des services adaptés aux besoins qui existent dans les régions rurales et le Nord du Manitoba grâce à des réunions du personnel et des présentations auxquelles des professionnels et des personnes âgées de chaque région de la province sont invités.
   - Le Secrétariat a continué d'offrir des possibilités de rencontre grâce aux bureaux satellites dans les régions rurales et le Nord du Manitoba.

- Il a consulté régulièrement les offices régionaux de la santé, tous les ordres de gouvernement et des organisations communautaires afin de bien définir les besoins et les préoccupations des personnes âgées dans les régions rurales et les collectivités du Nord.
- Dans le cadre de la stratégie « En avant les années », le Secrétariat a fourni des fonds au Aboriginal Seniors Resource Centre ainsi qu'au groupe de travail sur le transport afin qu'ils se penchent sur les problèmes et les préoccupations des régions rurales et des collectivités autochtones.

6. Tenir des consultations multidisciplinaires et multisectorielles pour élaborer des stratégies provinciales.
   - Le Secrétariat s'est tenu au courant des questions ayant une incidence sur les personnes âgées et a continué de s'en occuper en participant à des comités, en collaborant avec d'autres administrations et en apportant son soutien au Conseil manitobain du vieillissement.
   - Il a formé des partenariats importants et a fait avancer des questions politiques dans le cadre de la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba ».
   - La plupart des comités interagissent directement avec les aînés et les organisations clés de personnes âgées, ce qui contribue à la réalisation du mandat du Secrétariat. La participation à ces comités donne au Secrétariat la possibilité de présenter les points de vue des personnes âgées sur différentes questions. L'interaction directe avec les organisations de personnes âgées, dont la liste suit, permet au Secrétariat de bien comprendre les problèmes auxquels ces personnes sont confrontées :
     - Alliance de vie active pour les Canadiens-Canadiennes ayant un handicap
     - Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s
     - Comité consultatif sur la stratégie de vieillissement en santé
     - Groupe de consultation sur l'aide à la vie autonome
     - Canadian University Research Alliance
     - Groupe d'examen de la *Loi sur les condominiums*
     - Groupe de travail sur la violence envers les aînés
     - Comité consultatif sur les refuges d'urgence
     - Family Violence Court Steering Committee
     - Comité consultatif interministériel sur l'Entente de partenariat de Winnipeg urbain
     - Gay, Lesbian, Bi-sexual and Transgender Education Committee
     - Comité de la stratégie de soins de longue durée
     - Comités manitobains responsables du projet « Villes-amies » des aînés
     - Comité manitobain responsable de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer
     - Manitoba Caregiver Network
     - Manitoba en mouvement
     - Manitoba Road Safety Coordinating Committee
     - New Horizons Regional Review Committee
     - Partners Seeking Solutions with Seniors

- Physical Activity Coalition of Manitoba
- Policy Developers Network
- Groupe interorganismes pour les personnes âgées
- Seniors Crime and Safety Network
- Groupe de travail sur la sécurité des foyers des personnes âgées
- Groupe de travail sur le transport des personnes âgées
- Comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens
- Society for Manitobans with a Disability
- Université du Manitoba, comité responsable du programme de certificat en gérontologie
- Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – comité du symposium
- Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – comité consultatif
- Will Week: Estate Planning for your Future Committee
- Winnipeg Committee to End Family Violence
- Winnipeg en mouvement
- Comité de travail sur la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées

Soutien et développement communautaires

Soutien communautaire

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2006-2007

1. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en faisant en sorte qu'ils soient bien renseignés et capables d'accéder aux services offerts par le gouvernement et les collectivités pour accroître leur indépendance et favoriser un mode de vie sain.
   - Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secrétariat a continué de servir de source centrale d'information et d'aiguillage pour les personnes âgées et leurs familles ainsi que pour les organismes gouvernementaux et les organisations de personnes âgées.
   - La Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées, un service bilingue et gratuit, a reçu environ 2 524 appels de partout dans la province. Les personnes qui téléphonent bénéficient des connaissances spécialisées du personnel sur les ressources et les programmes destinés aux personnes âgées. De plus, elles reçoivent une assistance personnalisée et rapide, au besoin. Sur les 2 524 appels, 27 % des personnes désiraient des brochures, 28 % avaient des questions au sujet de la vie en société (logement, services aux aînés, transport, questions juridiques et réparations ou entretien du domicile), 19 % demandaient des renseignements sur la sécurité financière, 11 % souhaitaient avoir de l'information concernant les soins de santé et 15 % avaient des questions diverses.
   - La Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, un autre service bilingue et gratuit, a reçu environ 290 appels en 2006-2007. Cette ligne vise à renseigner les aînés, les membres de leurs familles, les fournisseurs de services et le public en général sur les ressources actuellement offertes et à les aider à y accéder tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.
   - Le Secrétariat a mis à jour plusieurs brochures et a publié de nouveaux documents éducatifs :
     - *Guide des aînés du Manitoba*, 14e édition, publié par le Conseil manitobain du vieillissement et réimprimé par le Secrétariat en mars 2007;
     - *Guide de renseignements juridiques à l'intention des personnes âgées*, réimprimé en mars 2007;
     - *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées*, 1re édition, imprimé en mars 2007.
   - Le Secrétariat a continué de distribuer les documents d'information suivants :
     - *Questions à poser à votre médecin et à votre pharmacien*;
     - *Guide à l'intention des aidants naturels*;
     - *Renseignements sur les mesures d'urgence à l'intention des personnes âgées*;
     - *Qu'on vous respecte* (brochure et affiche sur la violence à l'égard des personnes âgées);
     - *Travaillons ensemble pour lutter contre les mauvais traitements envers les personnes âgées* (fiche d'information destinée aux professionnels);
     - *La sécurité des personnes âgées : ce qu'il faut savoir* (fiche d'information sur la violence envers les aînés);

- *Utiliser la technologie? Certainement!* (série de feuillets de renseignements qui aident à comprendre l'utilisation des technologies courantes);
- *Guide des meilleures pratiques pour la prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté* (2001) et *Répertoire des programmes canadiens de prévention des chutes chez les aînés vivant dans la communauté* (2001);
- *L'âge et l'expérience au volant* (1999), publication conjointe des ministères des Transports et des Services gouvernementaux du Manitoba, de la Société d'assurance publique du Manitoba, de l'Association canadienne des automobilistes Manitoba et d'Action Retraite Manitoba;
- d'autres documents imprimés portant sur des sujets tels que la vie active et le mieux-être ainsi que des directives en matière de soins de santé.

▪ Le personnel du Secrétariat a continué de mettre sa bibliothèque de vidéocassettes éducatives à la disposition des personnes âgées, des fournisseurs de services, des groupes professionnels et des étudiants au moyen de prêts. La collection de vidéocassettes traite de diverses questions, notamment la conception des logements, les mythes sur le vieillissement, la prévention des chutes, la fraude téléphonique et la manière de déceler et de prévenir l'exploitation financière.

▪ Le Secrétariat a établi le *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées* afin d'aider les aînés et de contribuer à leur mieux-être.

▪ Les demandeurs ont continué d'accéder au Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors (registre provincial des logements disponibles dans les régions rurales) du Secrétariat à l'aide de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées. Le registre contient des renseignements sur toutes les possibilités de logement offertes aux aînés du Manitoba rural. Des renseignements sur le logement à Winnipeg sont fournis par Perspectives des aînés inc.

2. Sensibiliser davantage le public à la violence envers les personnes âgées, y compris intervenir en cas de besoin, faire de la prévention et élaborer des stratégies visant à surveiller ce type de violence dans les collectivités et à y réagir.

▪ Le Secrétariat a poursuivi sa démarche concertée et pluridisciplinaire pour traiter du problème des mauvais traitements infligés aux personnes âgées. Voici les principaux éléments de la stratégie :

- une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées;
- la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements;
- la diffusion d'information et la sensibilisation;
- les consultations auprès des collectivités et des régions;
- une coordonnatrice des ressources en matière de violence envers les personnes âgées.

▪ La conseillère en matière de violence envers les personnes âgées offre des séances d'information et de sensibilisation ainsi que de la formation personnalisée sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées aux organisations professionnelles, aux étudiants et aux groupes de personnes âgées. Elle participe également à la mise sur pied d'équipes d'intervention et de surveillance communautaires dont le rôle consiste à faire en sorte que les personnes âgées aient accès à des services et du soutien dans leur collectivité. Au cours de l'exercice 2006-2007, il y a eu 45 présentations auxquelles ont assisté plus de 1 935 participants.

- En 2006, on a élargi la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées en ajoutant des services de soutien tels que le programme de refuges d'urgence et la ligne de consultation téléphonique sans frais établie en collaboration avec Perspectives des aînés, en effectuant des recherches (axées sur les lois régissant les mauvais traitements envers les personnes âgées) et en créant un réseau provincial voué à la lutte contre la violence envers les personnes âgées. Par ailleurs, le Secrétariat a versé une fois de plus une subvention annuelle à Perspectives des aînés inc. pour permettre à l'organisme d'offrir des programmes et des services aux personnes âgées victimes de mauvais traitements. La subvention de cette année s'élevait à 61 700 $.

3. Bien faire connaître et comprendre le processus de vieillissement, les nouveaux problèmes sociétaux et les recherches en gérontologie dans les collectivités et les ministères et parmi les personnes travaillant dans le domaine du vieillissement.
   - Dans le cadre de nombreux ateliers, le Secrétariat a continué de donner des présentations à l'intention du gouvernement, du milieu universitaire, des groupes de services et des organisations communautaires sur différents sujets, comme l'âgisme, la prestation de soins, la vie active, la violence envers les aînés ainsi que les programmes et services destinés aux personnes âgées.
   - Tout au long de l'exercice 2006-2007, le personnel a participé à des consultations et à des conférences locales et nationales. Le directeur administratif a coprésidé les réunions du Comité fédéral-provincial-territorial des hauts fonctionnaires (Aînés).
   - En partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé, le Secrétariat a apporté son soutien à l'atelier international sur les mesures d'urgence et les aînés tenu à Winnipeg en février 2007.

4. Améliorer la communication avec les personnes âgées et les organisations communautaires qui s'y consacrent en élaborant un site Web complet, en facilitant l'accès à l'information et en organisant des activités telles que le Mois des aînés et des anciens et la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées.
   - Le Secrétariat a continué de tenir à jour son site Web qui offre des renseignements exacts et accessibles aux aînés et à leurs familles ainsi qu'aux organisations et aux professionnels qui oeuvrent dans le domaine du vieillissement. Le site du Secrétariat a fait l'objet de 140 528 consultations et de 21 600 téléchargements entre le 1er avril 2006 et le 31 mars 2007. L'adresse du site Web est la suivante : www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html.
   - Le Secrétariat a fourni des renseignements et de l'aide à des groupes de personnes âgées pour organiser des activités un peu partout dans la province dans le cadre de la Journée des aînés et des anciens en octobre. Le comité de la Journée des aînés et des anciens a organisé une fête au Rady Jewish Community Centre à Winnipeg.
   - La première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgée s'est tenue le 15 juin 2006. À Winnipeg, le Secrétariat et des groupes communautaires ont organisé une activité au Palais législatif du Manitoba.

- Le personnel du Secrétariat a participé à un certain nombre d'activités relatives aux personnes âgées, notamment l'assemblée générale annuelle des organismes suivants : la Fédération des aînés franco-manitobains, Perspectives des aînés inc., Action Retraite Manitoba, la Manitoba Society of Seniors, la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres, plusieurs conseils des ressources et centres polyvalents pour aînés et le Centre d'étude sur le vieillissement.
- Le Secrétariat a accordé une subvention de 5 100 $ à la Manitoba Society of Seniors (MSOS) pour l'organisation des MSOS 55 Plus Games qui se sont tenus en juin 2006.

Développement durable

Au cours de l'exercice 2006-2007, le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a continué d'utiliser du papier recyclé pour ses photocopies et télécopies ainsi que pour l'imprimante. Les cartouches de toner de ces appareils ont été rendues à des fins de recyclage. Tout le papier usagé a également été retourné au centre d'entreposage des dossiers pour y être déchiqueté. On a aussi recueilli les anciens journaux et annuaires téléphoniques pour les envoyer au recyclage et on a encouragé les employés à faire des photocopies recto-verso dans la mesure du possible. De plus, on a mis un bac de recyclage pour le plastique et l'aluminium dans la salle à manger et on a encouragé le personnel à s'en servir. Afin de réduire la consommation d'électricité, l'éclairage a été éteint dans les bureaux lorsque personne ne s'y trouvait.

24-1 Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Dépenses par affectations secondaires	Dépenses réelles 2006-2007 (000 $)	ETP	Prévisions 2006-2007 (000 $)	Écart positif (négatif) (000 $)	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	540,6	9,00	553,4	(12,8)	
Autres dépenses	227,5		181,8	45,7	
Organismes externes	325,8		386,8	(61,0)	
Total des dépenses par affectations secondaires	**1 093,9**	**9,00**	**1 122,0**	**(28,1)**	

Coûts liés aux immobilisations

Ce crédit budgétaire est destiné à l'amortissement des immobilisations et aux frais d'intérêts liés aux emprunts pour les dépenses d'équipement.

24-2 Coûts liés aux immobilisations

Dépenses par affectations secondaires	Dépenses réelles 2006-2007 (000 $)	Prévisions 2006-2007 (000 $)	Écart positif (négatif) (000 $)	Note expl.
Service de bureautique	4,5	4,5	-	
Amortissement	3,5	3,5	-	
Total des dépenses par affectations secondaires	**8,0**	**8,0**	-	

Résumé du rapport financier

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Conciliation
1er avril 2006 – 31 mars 2007

DÉTAILS	PRÉVISIONS 2006-2007 (000 $)
Budget des dépenses 2006-2007	1 130,0 $
Transfert de crédits venant de :	Néant
Transfert de crédits allant à :	Néant
Prévisions 2006-2007	1 130,0 **$**

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Sommaire des dépenses
pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

Prévisions 2006-2007 (000 $)		Crédits	Dépenses réelles [1] 2006-2007 (000 $)	Dépenses réelles [2] 2005-2006 (000 $)	Augmentation (Diminution) (000 $)	Note expl.
	24-1	**Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé**				
553,4		a) Salaires et avantages sociaux	540,6	546,6	(6,0)	
181,8		b) Autres dépenses	227,5	199,4	28,1	
386,8		c) Organismes externes	325,8	164,9	160,9	3
1 122,0		**Total des crédits 24-1**	**1 093,9**	**910,9**	**183,0**	
	24-2	**Coûts liés aux immobilisations**				
4,5		a) Service de bureautique	4,5	4,5	-	
3,5		b) Amortissement	3,5	3,5	-	
8,0		**Total des crédits 24-2**	**8,0**	**8,0**	**-**	
1 130,0		**Total des crédits 24**	**1 101,9**	**918,9**	**183,0**	

Notes explicatives :

(1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2006-2007 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice.

(2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été réorganisés, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

(3) Augmentation du financement destiné à aider les organisations communautaires d'aînés.

Historique

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années par affectation budgétaire (000 $)
pour les exercices qui se sont terminés le 31 mars 2003 jusqu'au 31 mars 2007

	Crédit	2002-2003 [2] ETP	2002-2003 [2] (000 $)	2003-2004 [2] ETP	2003-2004 [2] (000 $)	2004-2005 [2] ETP	2004-2005 [2] (000 $)	2005-2006 [2] ETP	2005-2006 [2] (000 $)	2006-2007 [1] ETP	2006-2007 [1] (000 $)
24-1	Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé	9,00	723,2	9,00	715,8	9,00	725,3	9,00	910,0	9,00	1 093,9
24-2	Coûts liés aux immobilisations		15,8		8,0		8,0		8,0		8,0
Total des dépenses du ministère		**9,00**	**739,0**	**9,00**	**723,8**	**9,00**	**733,3**	**9,00**	**918,9**	**9,00**	**1 101,9**

Notes explicatives :
(1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2006-2007 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice.
(2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été réorganisés, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

SECRÉTARIAT MANITOBAIN DU MIEUX-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES ET DU VIEILLISSEMENT EN SANTÉ

Mesure du rendement

La section suivante fournit des renseignements sur des mesures clés du rendement pour le ministère pour l'exercice 2006-2007. Il s'agit de la deuxième année où les ministères du gouvernement du Manitoba incluent dans leurs rapports annuels une section sur les mesures du rendement dans un format standardisé. Ce processus a été amorcé en 2005 avec la publication du document Rapport aux Manitobains sur le rendement — Document de travail 2005, qui se trouve sur Internet à : www.gov.mb.ca/finance/mbperformance/index.fr.html

Les indicateurs de rendement dans les rapports annuels des ministères se veulent un complément aux résultats financiers et fournissent aux Manitobains et Manitobaines *des renseignements importants et utiles sur les activités gouvernementales et leurs effets sur la province et sa population.*

Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires sur les mesures du rendement. Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que toute question, à : mbperformance@gov.mb.ca

(A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on?	(B) Pourquoi est-il important de mesurer cela?	(C) Quel est le point de départ (mesure de base)?	(D) Quels sont les résultats de 2006-2007 ou les données connues les plus récentes?	(E) Quelle a été la tendance au fil des ans?	(F) Commentaires/mesures prises récemment/liens avec le rapport
1. L'efficacité de notre stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » pour inciter les principales organisations offrant des services aux personnes âgées à contribuer au processus de planification et à l'élaboration des politiques du gouvernement.	Les commentaires des organisations de personnes âgées bien informées permettront d'améliorer les programmes et services destinés aux aînés.	En 2003, le Cabinet a approuvé la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba ». Auparavant, il n'existait aucun mécanisme officiel pour solliciter la participation des organisations de personnes âgées. En 2003, cinq rapports écrits ont été reçus.	En 2006-2007, sept organisations de personnes âgées ont transmis au Secrétariat des perspectives ou des rapports écrits. Voici quelques exemples : les perspectives sur le transport, le logement et la sécurité. Nous comptons compiler des données officielles sur le nombre de consultations que le Secrétariat coordonne entre les organisations de personnes âgées et les ministères.	Elle est à la hausse. En 2003, cinq rapports écrits ont été reçus.	L'augmentation du nombre de personnes âgées au Manitoba continue d'avoir des répercussions importantes sur la législation, les politiques et les programmes gouvernementaux; c'est pourquoi il est essentiel de donner aux personnes âgées la possibilité de contribuer au processus de planification et à l'élaboration des politiques.

(A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on?	(B) Pourquoi est-il important de mesurer cela?	(C) Quel est le point de départ (mesure de base)?	(D) Quels sont les résultats de 2006-2007 ou les données connues les plus récentes?	(E) Quelle a été la tendance au fil des ans?	(F) Commentaires/mesures prises récemment/liens avec le rapport
2. La connaissance qu'a le public des renseignements et des services d'aiguillage en évaluant le nombre d'appels que reçoit la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées et le genre de renseignements demandés.	Pour surveiller notre efficacité en matière de diffusion d'information et de prestation de services d'aiguillage aux clients. Connaître le nombre de demandes et le type de renseignements demandés permettra de garantir que nous avons des renseignements exacts et utiles sur les questions importantes pour les clients.	En 2001, nous avons commencé à consigner de façon officielle des données sur la Ligne d'information téléphonique. En 2001-2002, 4 383 appels ont été reçus.	En 2006-2007, la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées a reçu 2 524 appels. Les appels les plus fréquents visaient à demander des publications du Secrétariat ou de l'information sur le logement, les prestations financières et les soins de santé.	Une diminution du nombre d'appels a correspondu à une augmentation de l'activité en ligne. Le tableau B indique le type d'information demandée. Nous avons commencé à collecter et à analyser les données des visites sur le site Web et de la correspondance par courriel. Ces données seront rendues publiques dans les années à venir.	Il est essentiel de fournir rapidement aux personnes âgées du Manitoba, à leurs familles et aux organisations de personnes âgées des renseignements, un aiguillage et du soutien concernant des problèmes, des services et des ressources pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. Le Secrétariat est le point de contact central pour les questions, les programmes et les politiques touchant les personnes âgées. Site Web : www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html
3. L'influence de la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées dans les régions rurales et du Nord du Manitoba en mesurant la hausse du nombre de consultations et de réunions régionales ou communautaires qui ont lieu dans ces régions ou qui portent sur elles.	Pour faire en sorte que la stratégie tienne compte des besoins et des problèmes propres à chaque région de la province.	En 2003, un projet pilote sur la lutte contre la violence envers les personnes âgées rattaché à la stratégie « En avant les années » a été approuvé. Une stratégie provinciale a alors été mise en œuvre. On surveille les progrès depuis ce temps.	En 2005-2006, le programme de la lutte contre la violence envers les personnes âgées a aidé à créer quatre équipes communautaires régionales de surveillance. En 2006-2007, ces équipes ont poursuivi leurs travaux et deux autres ont été créées. Des séances d'information et de sensibilisation sur la violence envers les personnes âgées ont eu lieu régulièrement dans chaque région de la province.	D'après nos données, on demande de plus en plus souvent à la conseillère en matière de violence envers les personnes âgées d'assister à des réunions dans les régions rurales, de donner des séances de sensibilisation à la violence envers les personnes âgées et de participer aux activités de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées ainsi qu'à des foires sur la santé dans les régions rurales et du Nord. Le nombre d'équipes d'intervention et de surveillance en matière de violence envers les aînés augmente régulièrement.	La hausse du nombre d'aînés au Manitoba a des conséquences importantes pour le gouvernement et la société en général. Les problèmes que connaissent les aînés du Nord et des collectivités rurales sont quelque peu différents de ceux qui existent en milieu urbain, et il est important que tous les aînés puissent continuer de se faire entendre. Le Secrétariat dirige les démarches du gouvernement visant à contrer le problème de la violence envers les aînés au Manitoba.

(A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on?	(B) Pourquoi est-il important de mesurer cela?	(C) Quel est le point de départ (mesure de base)?	(D) Quels sont les résultats de 2006-2007 ou les données connues les plus récentes?	(E) Quelle a été la tendance au fil des ans?	(F) Commentaires/mesures prises récemment/liens avec le rapport
4. La connaissance de la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements en examinant le nombre d'appels et les types de mauvais traitements signalés.	L'évaluation et l'analyse du nombre d'appels reçus et des types de mauvais traitements signalés fournissent des renseignements utiles et à jour sur les nombreux aspects de la violence envers les personnes âgées. Ces renseignements permettent de prendre des décisions éclairées concernant les politiques et les programmes.	En 1999, nous avons commencé à consigner le nombre d'appels reçus et le type de mauvais traitements signalés. Cette année-là, il y a eu un peu plus d'une centaine d'appels.	En 2006-2007, la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu 290 appels. Les mauvais traitements le plus souvent signalés sont de nature financière ou affective.	Le Secrétariat a constaté une hausse régulière du nombre d'appels visant à signaler des cas de mauvais traitements depuis 1999. Les tableaux C et D donnent la répartition des appels reçus et la nature des mauvais traitements signalés.	On estime qu'entre 6 000 et 15 000 personnes âgées sont victimes de mauvais traitements chaque année au Manitoba. Le personnel du Secrétariat fait connaître la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées au moyen d'activités comme la journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées, des présentations et des séances d'information, ainsi qu'au moyen de brochures, de feuilles de renseignements, du *Guide des aînés du Manitoba*, et du site Web : www.gov.mb.ca/shas/abuse/index.fr.html.

TABLEAU A
LIGNE D'INFORMATION TÉLÉPHONIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

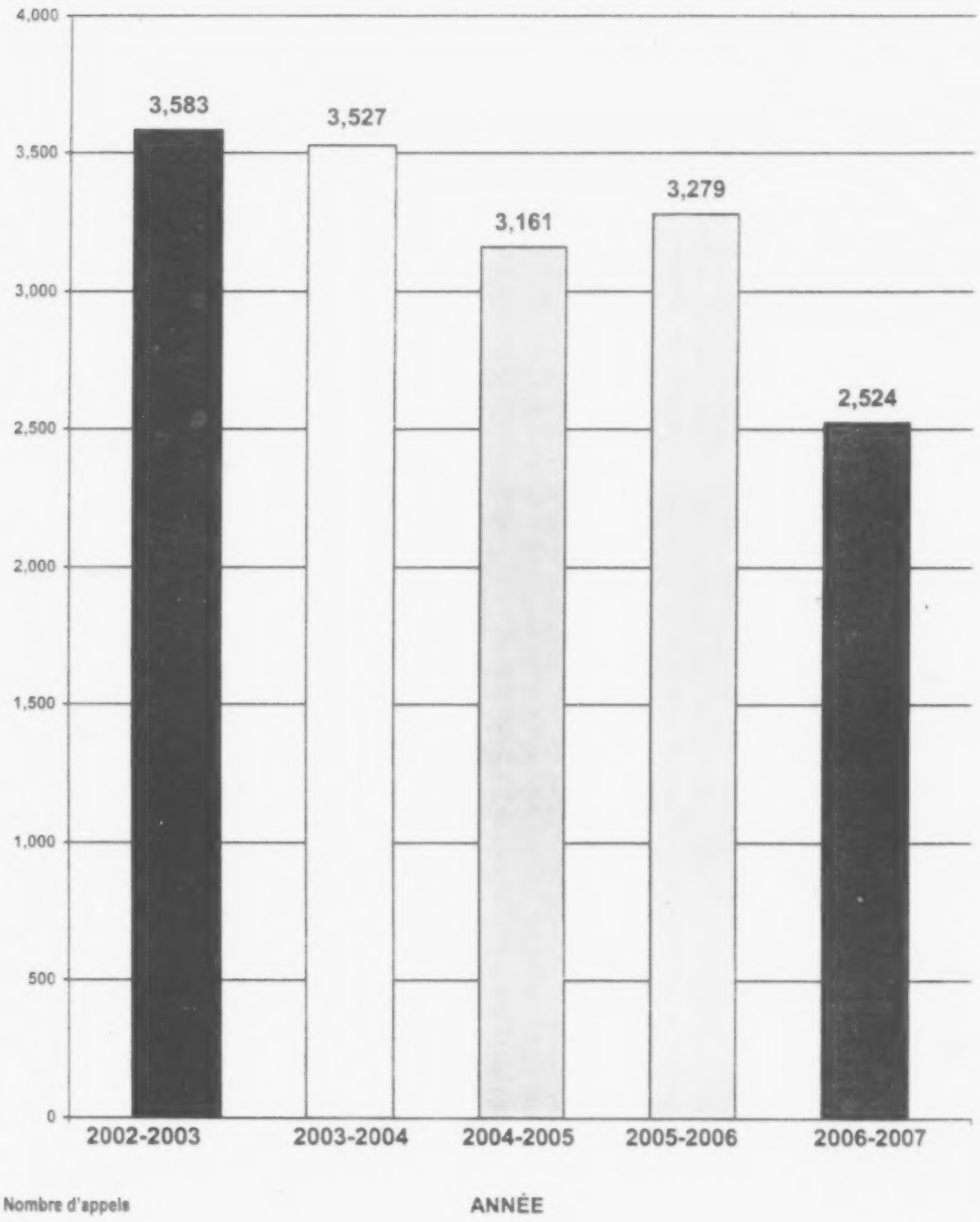

TABLEAU B
LIGNE D'INFORMATION TÉLÉPHONIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES (TYPE D'APPELS)

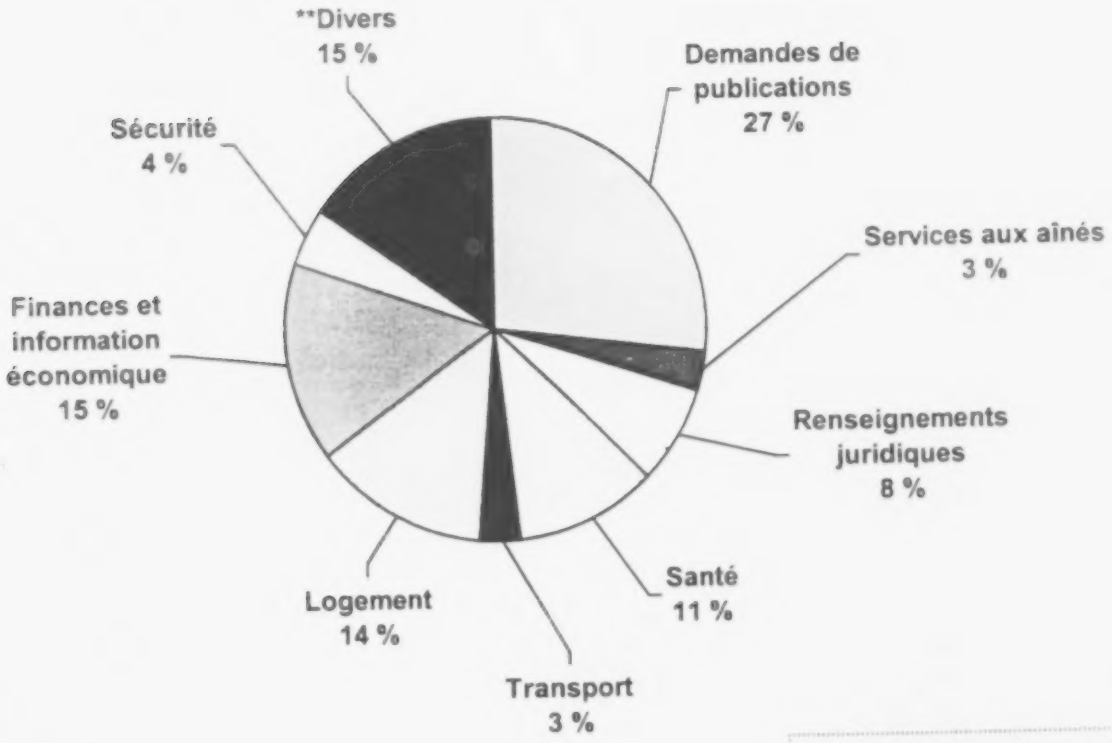

**La catégorie « Divers » comprend ce qui suit :

- Manifestations spéciales
- Pièces d'identité
- Demandes multiples
- Éducation et cours
- Impôts
- Ville de Winnipeg
- Emplois
- Subventions
- Renseignements divers

TABLEAU C
LIGNE D'AIDE AUX AÎNÉS VICTIMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS (NOMBRE D'APPELS)

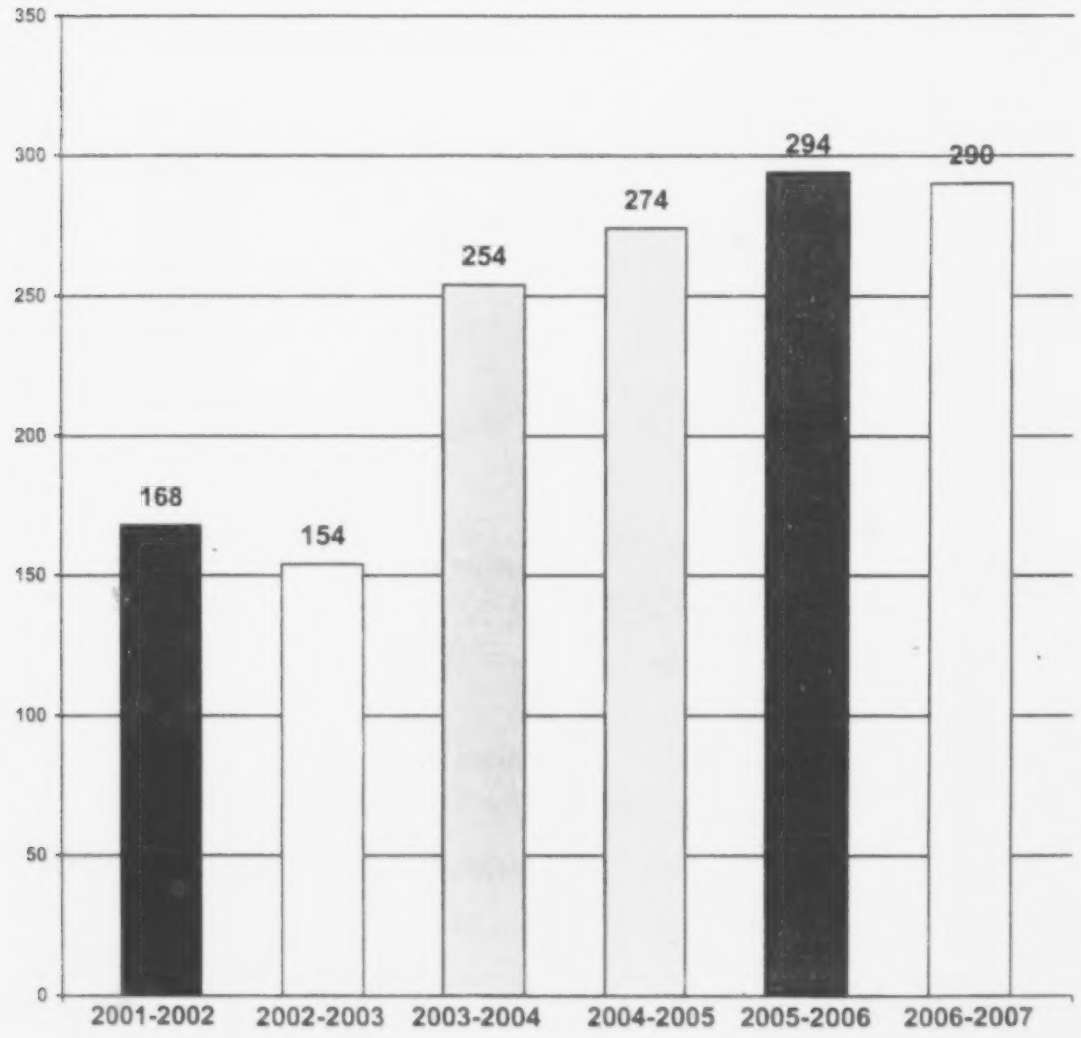

TABLEAU D
TYPES DE MAUVAIS TRAITEMENTS SIGNALÉS

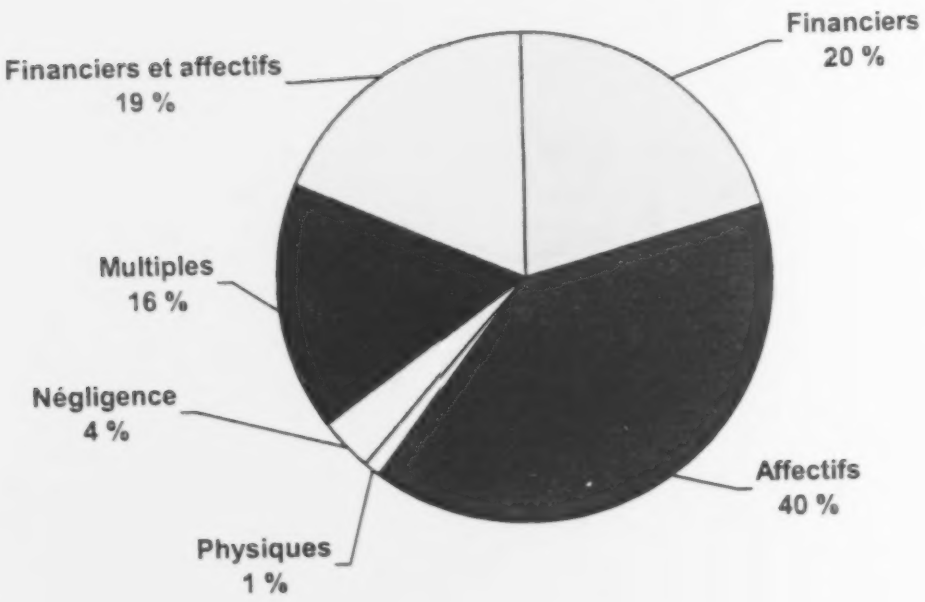

Conseil manitobain du vieillissement

Rapport annuel
2006-2007

Conseil manitobain du vieillissement

155, rue Carlton, bureau 822 Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone: 945-2127
Sans frais: 1-800-665-6565
Télécopieur: 948-2514

Madame Kerri Irvin-Ross
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 310
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2006-2007 du Conseil manitobain du vieillissement.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Les membres du Conseil et les personnes âgées de tout le Manitoba sont ravis de constater que le gouvernement accorde une grande importance aux opinions des personnes âgées pour la planification des politiques et des programmes et qu'il continuera à s'occuper des problèmes d'actualité et à planifier l'avenir.

En ma qualité de présidente du Conseil, je suis témoin des efforts déployés par les membres du Conseil pour conseiller la Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Nos membres sont également actifs auprès des organisations de personnes âgées de leurs collectivités et se font les porte-parole des aînés dans tout le Manitoba. Chaque membre du Conseil fait partie d'un des trois comités de base affectés respectivement à la santé, à la vie en société et à la sécurité. Ces comités s'occupent des questions liées à la stratégie gouvernementale « En avant les années » et font des recommandations au Conseil afin qu'il les étudie.

Le Conseil a fait des recommandations au gouvernement sur des questions importantes et a collaboré étroitement avec le Secrétariat pour traiter des questions qui intéressent les aînés dans des publications comme le nouveau *Guide des aînés du Manitoba*. C'est avec plaisir que j'ai collaboré avec des organisations provinciales et nationales et des bénévoles qui ont à cœur d'améliorer la santé et le bien-être de notre population âgée. À la cérémonie annuelle de remise des prix de mérite, tenue à l'Assemblée législative pendant le Mois des aînés et des anciens, le Conseil a rendu hommage à des personnes et des organisations qui ont contribué à améliorer la vie des personnes âgées au Manitoba.

Les membres du Conseil sont reconnaissants du soutien continu qu'ils reçoivent de la part de la ministre et de son personnel. Au nom du Conseil, je tiens aussi à remercier le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé pour l'engagement dont il fait preuve envers le travail du Conseil manitobain du vieillissement. Ce travail que nous faisons ensemble est important.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Norma Drosdowech

Norma Drosdowech

Conseil manitobain du vieillissement

Le Conseil manitobain du vieillissement est un organisme consultatif qui relève de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Il veille à ce que les programmes et politiques du gouvernement relatifs aux personnes âgées reflètent le point de vue de celles-ci.

Les attributions du Conseil consistent à :

- renseigner et conseiller le ministre sur :
  - le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge,
  - les programmes, les services, les lignes directrices et les lois ayant trait au vieillissement ainsi qu'aux besoins et aux intérêts des personnes âgées au Manitoba;
- sensibiliser le public au vieillissement et à ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge.

Le Conseil consultatif devait, à l'origine, rendre compte au ministre de la Santé par l'intermédiaire du gérontologue de la province. Depuis mai 1994, le Conseil relève directement de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Ce changement a été apporté pour intégrer les activités relatives aux personnes âgées et pour refléter la vaste gamme de questions liées aux personnes âgées au Manitoba, qui ne se limitent pas au secteur des soins de santé.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Elle fournit les bases législatives sur lesquelles s'appuie le Conseil. De plus, elle garantit que le gouvernement continuera de consulter les personnes âgées et que le Conseil continuera à participer à la planification et aux décisions du gouvernement dans l'avenir.

Le Conseil se compose d'un maximum de quinze membres, dont un président et un vice-président, qui sont nommés par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Les membres sont issus de divers milieux géographiques, de différents groupes ethniques et du secteur des services communautaires du Manitoba.

En 2006-2007, le Conseil a tenu cinq réunions, dont une de deux jours à Pine Falls. Il a aussi participé à des réunions avec la ministre afin d'examiner des questions importantes pour les aînés, et sa présidente rencontre régulièrement la ministre.

Des comités sont formés pour répondre à de nouveaux problèmes ou à de nouvelles préoccupations concernant les personnes âgées.

Cette année, le Conseil a reçu 97 700 $ du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé à titre d'aide à la recherche et à l'administration.

Objectifs

- Faire à la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées des recommandations sur les programmes, les politiques et les propositions.
- Consulter les personnes âgées, comme l'exige son rôle de conseiller auprès de la ministre.
- Donner des conseils au gouvernement sur la meilleure façon pour lui de s'adapter au vieillissement de la population du Manitoba dans toutes ses sphères d'activité.
- Accroître la sensibilisation du public au vieillissement et à ses conséquences.

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2006-2007

1. Renforcer les politiques, les programmes et les services gouvernementaux pour répondre aux besoins des personnes âgées.
   - Le Conseil s'est occupé des questions suivantes au cours de l'exercice 2006-2007 : le financement de base pour des groupes de personnes âgées sans but lucratif, les besoins des personnes âgées en matière de logement, la santé, l'âgisme, la stratégie « En avant les années », les dépendances, l'accès aux services de santé en milieu rural, le transport, les préoccupations particulières des femmes âgées et les problèmes touchant les immigrants.
   - Le Conseil a mis sur pied les sous-comités suivants au cours de l'exercice 2006-2007 :
     - Santé
     - Vie en société
     - Sécurité
     - Prix de mérite
     - Questions ethnoculturelles touchant les personnes âgées
   - Le Conseil a présenté à la ministre des dossiers sur un certain nombre de ces questions et continuera de lui faire des recommandations au moyen de lettres, de notes de service ou de documents de discussion.

2. Accroître les occasions pour le gouvernement d'obtenir régulièrement des renseignements des personnes âgées.
   - Les membres du Conseil ont pris part aux consultations organisées par le bureau du curateur public, au symposium de printemps du Centre d'étude sur le vieillissement, au Groupe interorganismes pour les personnes âgées, à l'atelier de l'Université du Manitoba sur l'isolement social, au comité de planification de la Journée des aînés et des anciens, à la Fédération des aînés franco-manitobains, à Partners Seeking Solutions, au comité consultatif de l'Office régional de la santé de Winnipeg, à la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s, à la consultation fédérale sur la planification en vue du vieillissement de la population, au Manitoba Committee of Seniors, à la consultation avec Développement social Canada et le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, aux consultations budgétaires avec UNPAC sur les femmes âgées et l'économie et au Comité de travail sur la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées.

- De plus, la présidente a fait des présentations au symposium de printemps du Centre d'étude sur le vieillissement, à la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres, à l'assemblée générale annuelle d'Action Retraite et du Carman Active Living Centre, au congrès des gestionnaires des logements et au congrès des infirmières du Concordia Hospital.

3. Accroître la connaissance et la compréhension du public concernant le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge.
   - Le Conseil a réimprimé le *Guide des aînés du Manitoba* (14e édition) en mars 2007. Ce guide vise à renseigner le public sur les divers programmes et ressources destinés aux personnes âgées du Manitoba.
   - Le Conseil a continué de publier en ligne ses feuilles de renseignements à l'intention des personnes âgées du Manitoba, à l'adresse www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html, et d'en envoyer par la poste sur demande.
   - Le Conseil a publié un guide pour les membres du Conseil manitobain du vieillissement.

4. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en faisant bien connaître les services gouvernementaux et communautaires.
   - Les Prix de mérite du Conseil manitobain du vieillissement ont été remis par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées et par la présidente du Conseil. Sept personnes et trois organisations ont reçu un prix, et seize mentions honorables ont été accordées. Parmi les lauréats figuraient des organisations, des professionnels et des aînés qui ont amélioré la qualité de vie des personnes âgées du Manitoba et qui ont une attitude positive à l'égard de celles-ci.
   - Le prix Murray R. Smith a été décerné pour la deuxième fois cette année. Murray Smith a été président du Conseil manitobain du vieillissement de 2001 à 2002. Le prix a été créé en l'honneur de ses nombreuses années de services communautaires et d'activités de défense des droits des aînés.
   - Plusieurs membres ont participé aux festivités de la Journée des aînés et des anciens au Rady Jewish Community Centre ainsi qu'à des activités spéciales qui se sont tenues dans l'ensemble de la province durant le Mois des aînés et des anciens, en octobre. La présidente a pris part aux travaux du comité d'examen du Régime d'assurance-médicaments, du comité d'examen de l'aide à la vie autonome et du comité de planification stratégique du Centre d'étude sur le vieillissement ainsi qu'à l'atelier sur les mesures d'urgence tenu à Winnipeg en février 2007. Par ailleurs, des membres du Conseil étaient présents à la première Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées qui s'est tenue à l'Assemblée législative de même qu'au déjeuner d'Action Retraite Manitoba, au souper de financement de Good Neighbours et à l'assemblée générale annuelle de diverses organisations de la collectivité.
   - Le Conseil a distribué le *Guide des aînés du Manitoba* à un grand nombre d'organisations de personnes âgées, à des aînés et leurs familles et à d'autres personnes désireuses de se renseigner sur les ressources et programmes destinés aux personnes âgées.